

Cote du document: EB 2021/134/R.47/Rev.1
Point de l'ordre du jour: 19 b) iv) c)
Date: 30 décembre 2021
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Rapport du Président

République du Sénégal

Programme de compétitivité de l'agriculture et de l'élevage axé sur les résultats

Numéro du projet: 2000002666

Note à l'intention des représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Sana F.K. Jatta

Directeur régional par intérim
Division Afrique de l'Ouest et du Centre
téléphone: +39 06 5459 2333
courriel: s.jatta@ifad.org

Benoit Thierry

Chef du pôle et directeur de pays
téléphone: +221 77 450 9458
courriel: b.thierry@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre Mc Grenra

Cheffe
Gouvernance institutionnelle
et relations avec les États membres
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb@ifad.org

Conseil d'administration — Cent trente-quatrième session
Rome, 13-16 décembre 2021

Pour: **Approbation**

Table des matières

Sigles et acronymes	ii
Carte de la zone du programme	iii
Résumé du financement	iv
I. Contexte	1
A. Contexte national et justification de l'intervention du FIDA	1
B. Enseignements tirés	3
II. Description du programme	3
A. Programmes publics	3
B. Objet du programme de la Banque mondiale axé sur les résultats	4
C. Objectifs, zone d'intervention et groupes cibles	4
D. Domaines de résultats et indicateurs liés au décaissement	4
E. Théorie du changement	6
F. Alignement, appropriation et partenariats	7
G. Coût, avantages et financement	7
III. Risques	8
A. Risques et mesures d'atténuation	8
B. Catégorie environnementale et sociale	9
C. Classement au regard des risques climatiques	9
D. Soutenabilité de la dette	9
IV. Exécution	10
A. Cadre organisationnel	10
B. Planification, suivi-évaluation, apprentissage, gestion des connaissances et communication	11
C. Plans d'exécution	11
V. Instruments et pouvoirs juridiques	12
VI. Recommandation	12

Appendices

- I. Negotiated financing agreement
- II. Logical framework
- III. Integrated programme risk matrix
- IV. Disbursement-linked indicators

Équipe d'exécution du programme

Directrice régionale/Directeur régional:	Nadine Gbossa / Sana F.K. Jatta
Directeur de pays:	Benoit Thierry
Responsable technique:	Jean-Philippe Audinet
Responsable des finances:	Radu Damianov
Spécialiste climat et environnement:	Pathe Amath Sene
Juriste:	Aspasia Tsekeri

Sigles et acronymes

COSOP	programme d'options stratégiques pour le pays
IDA	Association internationale de développement
PRACAS	Programme d'accélération de la cadence de l'agriculture sénégalaise
PNDE	Plan national de développement de l'élevage
PCAE	Programme de compétitivité de l'agriculture et de l'élevage
MAER	Ministère de l'agriculture et de l'équipement rural
MEPA	Ministère de l'élevage et des productions animales
PAFA	Projet d'appui aux filières agricoles
PAFA-E	Projet d'appui aux filières agricoles – Extension
PADAER	Programme d'appui au développement agricole et à l'entrepreneuriat rural

Carte de la zone du programme



Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.
Carte établie par le FIDA | 02/09/2021

Résumé du financement

Institution initiatrice:	Banque mondiale
Emprunteur:	Ministère des finances et du budget
Organismes d'exécution:	Ministère de l'agriculture et de l'équipement rural Ministère de l'élevage et des productions animales
Coût total du programme:	233 millions d'USD
Montant des prêts du FIDA:	17,32 millions d'EUR (équivalant approximativement à 20 millions d'USD) selon le mécanisme de prêt axé sur les résultats 2,50 millions d'EUR (équivalant approximativement à 3 millions d'USD) sous forme de financement additionnel en faveur du Programme d'appui au développement agricole et à l'entrepreneuriat rural – Phase II (PADAER-II), actuellement en cours.
Conditions des prêts du FIDA:	Prêts particulièrement concessionnels
Cofinanceur:	Association internationale de développement
Montant du cofinancement:	Association internationale de développement: 150 millions d'USD
Contribution de l'Emprunteur:	60 millions d'USD
Institution coopérante:	Banque mondiale

Recommandation pour approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation telle qu'elle figure au paragraphe 58.

I. Contexte

A. Contexte national et justification de l'intervention du FIDA

Contexte national

- Grâce aux réformes structurelles accomplies et à des conditions exogènes favorables, la République du Sénégal a enregistré pendant la période 2015-2019 l'un des taux de croissance économique les plus élevés au monde (plus de 6%). En raison de la pandémie de COVID-19, ce taux est brutalement tombé à 0,7% en 2020 et à 3,0% en 2021. Il devrait cependant rebondir à compter de 2022. Les gisements de pétrole et de gaz découverts au large des côtes entreront en production en 2022-2023, ce qui allégera les problèmes de budget et de développement rencontrés par le pays et jettera les bases d'une croissance économique globale. La proportion de personnes vivant dans la pauvreté (avec moins de 1,90 dollar par jour) a baissé, passant de 47% en 2011 à 38% en 2018, en grande partie grâce à l'agriculture.
- Le Gouvernement sénégalais vise à faire entrer le pays dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire d'ici à 2035. Le Plan Sénégal Émergent décrit la façon dont cet objectif sera atteint d'ici à 2035 au moyen de stratégies telles que: i) le Programme d'accélération de la cadence de l'agriculture sénégalaise – Phase II (PRACAS-II); ii) le Plan national de développement de l'élevage (PNDE). Le programme axé sur les résultats (connu sous le sigle anglais « PforR ») proposé, qui sera financé par la Banque mondiale et le FIDA, concourt à la réalisation du Plan Sénégal Émergent en mettant l'accent sur la promotion de filières compétitives dans les secteurs de l'agriculture et de l'élevage à l'appui d'une croissance résiliente et inclusive.
- Au cours des deux dernières décennies, le taux de croissance de l'agriculture est resté stable à 3,2% et, grâce au PRACAS-I et au PNDE¹, la production végétale et la production animale ont fortement progressé ces dernières années. La mise au point de systèmes agricoles sédentaires mixtes (culture et élevage) a entraîné une diversification des revenus et assuré aux exploitants agricoles une provision d'actifs et un filet de protection sociale essentiels. Ces progrès ont résulté d'une combinaison d'incitations fournies sous la forme de subsides ou de soutien des prix (intrants subventionnés – semences, engrais et matériel agricole – et fixation du prix des cultures) et de mesures d'amélioration de la production (transfert de technologies). L'extension de l'offre de crédit agricole a aussi joué un rôle, de même que l'octroi de subventions en faveur de l'assurance agricole. Les ruraux, qui représentent 62% de la population sénégalaise, ont considérablement bénéficié de ces progrès étant donné que l'agriculture emploie 69% des habitants des zones rurales et 36% de la population active nationale². Cependant, la pauvreté rurale demeure importante dans le bassin arachidier et les zones agropastorales.

Justification de l'intervention du FIDA et choix de l'instrument

- Compte tenu de l'avantage comparatif du FIDA en matière de diversification de l'agriculture paysanne et d'introduction de l'agriculture climato-compatible dans le bassin arachidier et les zones agropastorales du Sénégal, le Gouvernement a demandé au Fonds, le 12 février 2019, de cofinancer son programme phare, le

¹ La première phase du PRACAS est achevée (2014–2017) et une deuxième phase est en cours (2018–2023); le PNDE (2014–2017) sera prolongé jusqu'en 2023.

² Sondage de l'Organisation internationale du Travail sur la population active (2015) et <https://gfc.ucdavis.edu/profiles/rst/sen.html>.

Programme de compétitivité de l'agriculture et de l'élevage (Pcae) axé sur les résultats, qui est également financé par la Banque mondiale. Ce programme constitue la première opération de prêt axé sur les résultats dans les secteurs de l'agriculture et de l'élevage du Sénégal, et marque ainsi une étape importante pour le Gouvernement, le FIDA et le Groupe de la Banque mondiale.

5. La participation à ce programme aux côtés du Groupe de la Banque mondiale aidera le FIDA à atteindre les objectifs stratégiques définis dans son programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP) 2019-2024 relatif au Sénégal. Étant donné la taille et la portée du programme, la collaboration avec le Groupe de la Banque mondiale à l'appui de la pérennité des moyens d'existence en milieu rural, de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le Sahel représente un investissement stratégique pour le FIDA, alors même que le pays passe de l'exécution de projets classiques à l'exécution de programmes nationaux. Depuis janvier 2020, tous les ministères concernés emploient une approche de budget-programme. De plus, la participation à une intervention innovante comme le prêt-programme axé sur les résultats permet au FIDA de reproduire à plus grande échelle son expérience dans la région, où il a contribué à renforcer la résilience des petits exploitants agricoles grâce à la diversification des systèmes de production et encouragé la création d'emplois et la hausse des revenus en milieu rural. Les résultats escomptés revêtent une importance primordiale en cette période où les changements climatiques et la pandémie de COVID-19 mettent en péril les moyens d'existence des populations rurales pauvres vivant dans le Sahel.
6. L'ensemble des engagements de base du FIDA seront pris en compte dans les activités du Pcae axé sur les résultats, mais l'accent sera plus particulièrement mis sur les changements climatiques et sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle. En outre, le programme tirera parti des bonnes pratiques mises en évidence dans le Projet d'appui aux filières agricoles (PAFA) et son extension (PAFA-E). Étant donné que les principaux risques pesant sur les moyens d'existence dans les zones ciblées sont d'origine climatique, le Ministère de l'agriculture et de l'équipement rural (MAER) et le Ministère de l'élevage et des productions animales (MEPA) placent l'agriculture climato-compatible au cœur de leurs stratégies. Des pratiques agricoles climato-compatibles en faveur d'une croissance durable de la productivité, des stratégies d'adaptation visant une production et des moyens d'existence résilients, ainsi que des stratégies d'atténuation des effets des changements climatiques ont été intégrées dans la conception du programme.
7. Le MAER et le MEPA seront chargés de l'exécution du programme; par conséquent, l'accent sera également mis sur la disponibilité d'aliments sains et variés. Les familles vivant en milieu rural bénéficieront d'une amélioration de la sécurité alimentaire et de l'accès aux aliments nutritifs, ce qui contribuera à une meilleure situation sanitaire globale. Dans le cadre du programme, l'accent placé sur la nutrition sera renforcé par les moyens suivants: i) diversification des systèmes agricoles pour promouvoir la consommation de fruits, de produits laitiers, de viande et de légumineuses; ii) réduction des risques favorisant l'insécurité alimentaire et la faim saisonnière (entreposage, systèmes de récipissés d'entrepôt, assurance agricole, etc.). L'amélioration de la sécurité alimentaire par une intégration des questions de nutrition dans les systèmes de production est au cœur de l'action que mène le FIDA. Le Fonds peut contribuer à améliorer les régimes alimentaires des ménages ruraux en tirant parti de l'expérience acquise au cours de ses anciennes opérations [PAFA, PAFA-E et Programme d'appui au développement agricole et à l'entrepreneuriat rural (PADAER)] et de celles qui sont en cours [PADAER-II et Projet d'appui à l'insertion des jeunes ruraux agripreneurs [Agri-jeunes *Tekki Ndawñi*]] au Sénégal.
8. Par sa contribution financière à l'opération, le FIDA a également la possibilité de rehausser encore sa visibilité dans le cadre des activités de concertation sur les politiques menées en partenariat avec le Groupe de la Banque mondiale.

9. En outre, la participation du FIDA à la conception du PCAE axé sur les résultats a permis de recadrer la stratégie de ciblage en vue d'inclure davantage de populations rurales pauvres et d'intégrer les questions relatives aux jeunes et à l'égalité femmes-hommes. Ces enjeux font également partie des priorités du Gouvernement sénégalais, comme en témoignent le PRACAS-II et le PNDE. Compte tenu de la marginalisation des femmes et des jeunes dans les systèmes de production agricole et d'élevage, une attention particulière sera prêté à l'inclusion de ces deux groupes; à cette fin, une stratégie spéciale est en cours d'élaboration avec le concours technique de l'équipe du PADAER-II. Fort de son expérience considérable et de ses connaissances spécialisées en matière d'avancement économique des femmes et d'inclusion des jeunes dans les filières agroalimentaires, le FIDA contribuera notablement à la mobilisation d'un plus grand nombre de femmes et de jeunes pendant l'exécution du programme.

B. Enseignements tirés

10. Le COSOP 2019-2024 a fait apparaître que les résultats des projets du FIDA n'étaient pas suffisamment reproduits à plus grande échelle ni utilisés pour étayer les réformes des politiques nationales. La participation du Fonds au PCAE axé sur les résultats lui permet d'associer ses efforts à ceux du Groupe de la Banque mondiale et d'acquérir l'influence nécessaire pour reproduire à plus grande échelle les innovations mises au point dans le cadre de ses initiatives.
11. Le programme de pays du FIDA a contribué à l'accroissement des revenus des populations pauvres, à la réduction des inégalités entre les femmes et les hommes et à l'avancement des femmes et des jeunes vivant dans les zones rurales. De plus, grâce à l'établissement de liens avec le secteur agricole, il a permis d'améliorer les rendements des cultures et d'accroître la production agricole, ainsi que la quantité d'excédents commercialisables. En sa qualité de partenaire dans le cadre de la conception et du financement du PCAE axé sur les résultats, le FIDA s'est appuyé sur l'expérience acquise avec les projets et programmes suivants: i) le PAFA (2010-2016, 37,51 millions d'USD); ii) le PADAER (2011-2019, 59,12 millions d'USD); iii) le PAFA-E (2014-2020, 47,48 millions d'USD); iv) le PADAER-II (2018-2024, 84,7 millions d'USD). Ces investissements ont contribué à transformer l'agriculture de subsistance traditionnelle en systèmes de production agropastoraux axés sur le marché, avec une aide non négligeable du secteur privé. L'incitation au dialogue structuré entre l'ensemble des parties prenantes des différentes filières – les organisations interprofessionnelles – a également joué un rôle important.
12. Enfin, l'expérience acquise au sein des partenariats ci-après a contribué à éclairer les activités de conception. Le FIDA a mis en place un mécanisme transparent d'octroi de dons destinés à établir des liens entre les organisations paysannes et les prestataires de services financiers. Face aux défis environnementaux et climatiques, le FIDA a établi, en partenariat avec le Fonds pour l'environnement mondial, un projet de don, le Projet d'appui à la résilience des filières agricoles (2017-2021), afin de renforcer la résilience des ménages vulnérables. De plus, le Fonds a mis sur pied, en partenariat avec le Programme alimentaire mondial et la Compagnie nationale d'assurance agricole du Sénégal, des dispositifs d'assurance agricole pour les cultures pluviales et l'élevage des petits ruminants.

II. Description du programme

A. Programmes publics

13. Le PCAE axé sur les résultats appuie les investissements et les réformes figurant dans deux programmes nationaux, à savoir le PRACAS-II, placé sous la houlette du MAER, et le PNDE, placé sous la direction du MEPA. Les deux programmes promeuvent une croissance durable, résiliente et inclusive, comme souhaité dans le Plan Sénégal Émergent.

B. Objet du programme de la Banque mondiale axé sur les résultats

14. Le PCAE axé sur les résultats a été conçu par le Groupe de la Banque mondiale, le FIDA et le Gouvernement sénégalais pour faire reculer la pauvreté rurale et améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des petits exploitants agricoles, notamment les femmes et les jeunes dans les régions les plus pauvres du pays. Au stade de la conception, un examen des cadres de dépenses relatifs au PRACAS-II et au PNDE a permis de sélectionner les lignes budgétaires contribuant à la réalisation de l'objectif de développement du PCAE axé sur les résultats et à l'obtention de ses effets directs et de ses produits. En conséquence, dix indicateurs liés au décaissement ont été définis pour faire état des investissements à réaliser et des réformes à accomplir.

C. Objectifs, zone d'intervention et groupes cibles

15. L'objectif de développement du programme est d'améliorer la productivité et l'accès au marché pour les filières de produits prioritaires et l'élevage dans le bassin arachidier étendu et les zones agropastorales.
16. Le groupe des bénéficiaires se compose d'un vaste éventail de parties prenantes (petits exploitants agricoles, coopératives, établissements de recherche et de développement, commerçants, transformateurs et exportateurs) intervenant dans les filières de cultures et d'élevage, qui sont les filières prioritaires du programme. Ce groupe cible est dans l'ensemble le même que celui d'autres projets financés par le FIDA, tels que le PAFA, le PAFA-E et le PADAER.
17. La stratégie du programme en matière de ciblage repose, conformément aux directives du FIDA, sur des mécanismes de ciblage géographique et d'autociblage. Selon les estimations, quelque 950 000 exploitants agricoles bénéficieront d'une activité au moins, et les femmes et les jeunes représenteront respectivement 50% et 30% du nombre total de bénéficiaires.
18. Le cofinancement du FIDA permettra d'accorder une plus large place à la diversification des systèmes d'agriculture paysanne et à la participation des agricultrices et des jeunes agriculteurs. En outre, 50 000 exploitants supplémentaires recevront des actifs, 50 000 autres adopteront des techniques agricoles améliorées et 450 000 autres encore bénéficieront de la vaccination de leurs chevaux et de leurs petits ruminants. Le financement du FIDA permettra aussi à 72 000 agriculteurs supplémentaires d'accéder à un système d'assurance agricole. Les indicateurs du cadre de résultats seront ventilés par sexe et par âge dans le système de suivi-évaluation, et les capacités du MAER et du MEPA à suivre ces indicateurs seront renforcées.

D. Domaines de résultats et indicateurs liés au décaissement

19. Le PCAE axé sur les résultats est articulé autour de trois domaines de résultats, ou composantes, à savoir: i) l'amélioration de la productivité et de la résilience des cultures et de l'élevage; ii) l'amélioration du contexte commercial et de l'intégration dans les marchés; iii) l'amélioration de la gouvernance du secteur, de la coordination et de la gestion du programme. Le tableau 1 présente les dix indicateurs liés au décaissement du programme.
20. **Contribution en faveur des indicateurs liés au décaissement.** Au titre de la contribution du FIDA au PCAE axé sur les résultats, un montant de 20 millions d'USD sera alloué de manière stratégique à la poursuite de la diversification durable des systèmes de culture et d'élevage, ainsi qu'à l'inclusion, conformément aux engagements essentiels pris par le FIDA et au COSOP 2019-2024. Les principaux investissements (indicateurs liés au décaissement n^{os} 2, 4, 7 et 10) ont été déterminés à partir du cadre de dépenses du PRACAS-II et du PNDE comme suit:

- i) Dans le domaine de résultats n° 1, les indicateurs liés au décaissement n°s 2 et 4 seront cofinancés et l'accent sera mis sur la diversification et l'accroissement de la productivité dans les systèmes de culture et d'élevage. Au titre de l'indicateur n°2, le FIDA contribuera à la multiplication de semences de qualité pour favoriser la diversification des cultures (mil, sorgho, maïs, niébé, pomme de terre, légumes, patate douce et fonio). Au titre de l'indicateur n°4, la vaccination des petits ruminants et des chevaux sera promue
 - ii) Dans le domaine de résultats n° 2, la priorité a été accordée à l'indicateur lié au décaissement n° 7. L'appui fourni par le FIDA permettra d'offrir aux petits exploitants agricoles un système d'assurance. Cet indicateur est placé sous la responsabilité du Ministère des finances et du budget.
 - iii) Dans le domaine de résultats n° 3, l'indicateur lié au décaissement n° 10 sera cofinancé. L'appui du FIDA permettra de continuer à numériser et à décentraliser le système de suivi-évaluation du MAER et du MEPA, et de promouvoir la concertation sur les politiques et la gestion des connaissances, notamment la compilation des mesures de diversification des cultures établies dans le cadre du PAFA et du PAFA-E.
21. Au titre de la contribution du FIDA au PCAE axé sur les résultats, un montant de 3 millions d'USD sera préaffecté à l'appui et au renforcement des capacités des institutions, selon une approche de financement des projets d'investissement. Étant donné que cet appui au renforcement des capacités institutionnelles est jugé essentiel, le Gouvernement sénégalais et le Groupe de la Banque mondiale ont instamment demandé l'inclusion d'une « composante d'appui et de renforcement des capacités des institutions » pour atténuer les risques liés à l'exécution. Cet appui sera financé par un montant initial de 3,5 millions d'USD déjà fourni au titre du PADAER, une somme qui s'est avérée fondamentale pour faire démarrer le programme. Cet appui, qui contribue à la mise en œuvre du plan d'action du programme³, définit les mesures d'accompagnement que doivent prendre les pouvoirs publics pour atténuer les risques liés à l'exécution. Le plan comporte des mesures visant à renforcer les organismes d'exécution (essentiellement le MAER et le MEPA, aux niveaux national et local) dans quatre domaines: i) les capacités d'exécution techniques; ii) la gestion du programme, le suivi-évaluation et la gestion des connaissances; iii) les systèmes fiduciaires; iv) la gestion environnementale et sociale. De plus, cet appui concourra à l'accomplissement de la mission fondamentale du FIDA en ce qui concerne les organisations paysannes, l'égalité femmes-hommes et l'avancement des jeunes.
22. Malgré sa contribution financière relativement modeste à l'opération, le FIDA gagnera en visibilité et en influence dans les activités de concertation sur les politiques, grâce au partenariat avec le Groupe de la Banque mondiale. Le dialogue ambitieux mené dans le cadre du PCAE axé sur les résultats vise à répondre aux besoins des agricultrices et agriculteurs à la tête d'exploitations petites ou moyennes. Ce dialogue est essentiel pour le groupe cible principal du FIDA, et porte sur les éléments suivants:
- i) Les indicateurs liés au décaissement n°s 1, 2, 3 et 5 visent à modifier fondamentalement les allocations budgétaires du MAER et du MEPA de sorte que les petits exploitants accèdent plus équitablement aux semences certifiées (arachides, cultures de diversification), aux intrants de bonne qualité pour l'agriculture climato-compatible et à la vaccination.

³ Banque mondiale. PCAE, *Programme Appraisal Report*, annexe 6.

- ii) Les indicateurs liés au décaissement n^{os} 6 et 10 comportent des mesures d'appui aux plateformes multipartites, avec notamment la reconnaissance et la structuration des dispositifs interprofessionnels liés aux arachides et aux cultures de diversification (maïs, sorgho, mil, niébé).
- iii) Les indicateurs liés au décaissement n^{os} 5 et 10, qui soutiennent l'élaboration de lois, de réglementations, de politiques et de stratégies, y compris une stratégie de lutte contre la maladie de Newcastle et la variole aviaire, une stratégie et un plan nationaux d'amélioration génétique, un code public de santé animale et vétérinaire et un plan-cadre relatif à l'élevage.

Tableau 1

Indicateurs liés au décaissement et allocation des financements de l'Association internationale de développement (IDA) et du FIDA
(en millions d'USD)

<i>Indicateurs liés au décaissement⁴</i>	<i>IDA</i>	<i>FIDA</i>
Domaine de résultats n° 1. Amélioration de la productivité et de la résilience des cultures et de l'élevage		
1 Quantité de semences d'arachides certifiées, achetées annuellement (en tonnes)	35,0	-
2 Quantité cumulée de semences certifiées achetées pour des cultures de diversification (en tonnes)	15,0	6,0
3 Pourcentage de subventions ciblées sur les petits producteurs et les techniques climato-compatibles (en % du montant des subventions)	20,0	
4 Taux de couverture de la vaccination contre la peste des petits ruminants (% de couverture)	30,0	7,0
5 Quantité cumulée de semences de fourrage certifiées, achetées par les producteurs (en tonnes)	10,0	-
Domaine de résultats n° 2. Amélioration du contexte commercial et de l'intégration dans les marchés		
6 Comité national interprofessionnel de l'arachide restructuré	10,0	-
7 Nombre de producteurs accédant à un système d'assurance agricole pour les cultures et l'élevage (par an)	10,0	5,0
8 Mise en œuvre du système de récépissé d'entrepôt dans le bassin arachidier étendu	4,01	-
9 Nombre de centres de collecte de lait qui bénéficient d'un appui et/ou sont équipés et fonctionnels	5,0	-
Domaine de résultats n° 3. Amélioration de la gouvernance du secteur, de la coordination et de la gestion du programme		
10 Mise en place et entrée en service au MAER et au MEPA d'un système de suivi-évaluation de la performance de l'agriculture et de l'élevage	10,0	2,0
Allocation totale – indicateurs liés au décaissement	149,01	20,0
Acompte pour la préparation du programme (hors indicateurs liés au décaissement)	0,99	-
Appui et renforcement des capacités des institutions (investissement au niveau des projets, hors indicateurs liés au décaissement)	-	3,0
Total	150,0	23,0

E. Théorie du changement

23. Le PCAE axé sur les résultats se positionne comme une initiative de transformation du monde rural visant à améliorer la sécurité alimentaire, les revenus ruraux, l'équité et la croissance économique. Pour obtenir cet effet direct à long terme, le programme est structuré autour de deux domaines complémentaires:
- i) l'amélioration de la productivité et de la résilience des cultures et de l'élevage (domaine de résultats n° 1);
 - ii) l'amélioration du contexte commercial et de l'intégration dans les marchés pour ce qui est des arachides, des cultures de diversification et des produits laitiers (domaine de résultats n° 2).
- Parallèlement, les capacités institutionnelles des principaux organismes d'exécution (MAER et MEPA) seront améliorées (domaine de résultats n° 3).

⁴ Tous les indicateurs liés au décaissement à l'exception de l'indicateur n° 10 sont évolutifs, ce qui signifie que les fonds seront décaissés annuellement en fonction des progrès accomplis.

24. Aux niveaux des effets directs et des produits, les indicateurs liés au décaissement permettront de suivre les modifications à apporter (accès aux intrants, techniques, investissements et mesures) pour atteindre l'objectif de développement du programme.

F. Alignement, appropriation et partenariats

25. Le PCAE axé sur les résultats contribuera à la réalisation de l'objectif de développement durable n° 1 grâce à l'augmentation durable des revenus des producteurs familiaux pauvres et des jeunes entrepreneurs ruraux. Il contribuera aussi à la réalisation de l'objectif de développement durable n° 2 (faim zéro), car il porte sur l'alimentation et la nutrition des familles bénéficiaires. Le programme contribuera en outre à la réalisation des objectifs de développement durable n°s 5 (égalité entre les sexes) et 10 (inégalités réduites), ainsi que de l'objectif de développement durable n° 13 relatif aux changements climatiques.
26. Le FIDA est la seule institution des Nations Unies chargée expressément d'investir dans le développement agricole. De plus, le Fonds adopte une approche sans équivalent pour aider les petits exploitants agricoles, puisqu'il organise leurs filières pour les rendre plus compétitives et plus résilientes. Comme indiqué dans le COSOP 2019-2024, l'avantage comparatif du FIDA au Sénégal et dans la sous-région tient à ses connaissances spécialisées concernant: i) le développement des filières agricoles; ii) l'appui à l'entrepreneuriat rural, en particulier au profit des femmes et des jeunes; iii) le renforcement du pouvoir de décision des organisations paysannes. Le FIDA tirera parti de ces connaissances pour faire en sorte que des activités de ce type soient menées et reproduites à plus grande échelle dans le cadre du PCAE axé sur les résultats.

G. Coût, avantages et financement

Coût du programme

27. Le mécanisme de prêt axé sur les résultats suppose que toutes les activités sont préfinancées par le Gouvernement au titre de ses budgets sectoriels annuels, puis remboursées par le Groupe de la Banque mondiale et le FIDA à hauteur d'un montant convenu, une fois que les cibles des indicateurs liés au décaissement sont atteintes. Le coût total du programme est estimé à 233 millions d'USD. Le Groupe de la Banque mondiale a alloué 150 millions d'USD au PCAE axé sur les résultats, dont 149,01 millions d'USD selon le mécanisme de prêt axé sur les résultats et 0,99 million d'USD en tant qu'acompte pour la préparation du programme. Le FIDA apportera une contribution d'un montant de 23 millions d'USD (réallocation au titre de la Onzième reconstitution des ressources du FIDA), dont 20 millions d'USD seront fournis sous la forme d'un prêt axé sur les résultats et 3 millions d'USD sous la forme d'un financement des projets d'investissement acheminé via le PADAER-II. Le Gouvernement sénégalais contribuera à hauteur de 60 millions d'USD.

Tableau 2

Coût du programme par source de financement et par type de prêt

(en millions d'USD)

Type de prêt	Source de financement	Montant	Pourcentage
Acompte pour la préparation du programme	IDA	0,99	0,4
Prêt axé sur les résultats	IDA	149,01	64,0
	FIDA	20,00	8,6
	Gouvernement	60,00	25,8
Financement des projets d'investissement	FIDA	3,00	1,3
Total		233,00	100,0

Dispositions relatives aux décaissements

28. Le tableau ci-dessous présente les décaissements du FIDA par indicateurs liés au décaissement et par année.

Tableau 3

Coût du programme par indicateur lié au décaissement et par année (en millions d'USD)

	2022	2023	2024	2025	2026	Total
Indicateur lié au décaissement n° 2	0,00	1,58	1,58	1,58	1,58	6,35
Indicateur lié au décaissement n° 4	0,00	1,76	1,76	1,76	1,76	7,00
Indicateur lié au décaissement n° 7	0,00	1,16	1,16	1,16	1,16	4,64
Indicateur lié au décaissement n° 10	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	2,00
Appui et renforcement des capacités institutionnelles	2,10	0,51	0,35	0,04	0,00	3,00
Total	2,10	6,01	5,85	4,54	4,50	23,00

Résumé des avantages et analyse économique

29. Une analyse économique et financière a été réalisée au préalable en vue de démontrer la viabilité financière et économique du PCAE axé sur les résultats. La valeur économique actuelle nette du programme est estimée à 374 millions d'USD et le taux de rentabilité économique à 24,2%. L'analyse de sensibilité montre que les résultats sont solides dans la plupart des scénarios.
30. Une analyse des émissions de gaz à effet de serre a été menée avec l'outil d'évaluation préalable du bilan carbone. Selon les résultats, le PCAE axé sur les résultats pourrait permettre de constituer un puits de carbone de 3,3 millions de tonnes d'équivalent dioxyde de carbone en 20 ans, soit 167 000 tonnes d'équivalent dioxyde de carbone captées par an, grâce à l'introduction de pratiques et de techniques améliorées de gestion des cultures et des pâturages. Le bilan carbone des activités de production végétale s'établit à -266 864 tonnes d'équivalent dioxyde de carbone par an dans le scénario incluant le programme, ce qui est censé compenser largement l'augmentation des émissions dans le secteur de l'élevage (81 436 tonnes d'équivalent dioxyde de carbone par an). La progression du transport, de la transformation et de l'utilisation d'engrais et de produits agrochimiques devrait entraîner une hausse des émissions égale à 18 493 tonnes d'équivalent dioxyde de carbone par an.

Stratégie de sortie et durabilité

31. Dans le contexte d'un programme axé sur les résultats, le financement initial provient des budgets sectoriels nationaux, ce qui garantit la disponibilité de fonds. Un dispositif de missions régulières et de contrôles croisés est actuellement mis en place pour garantir la cohérence des allocations budgétaires et des dépenses publiques avec les ambitions du PCAE axé sur les résultats.

III. Risques

A. Risques et mesures d'atténuation

32. Conformément aux dispositions de la politique du FIDA en matière de conception de janvier 2020, les risques présentés par les projets de type C sont traités par l'entité à l'initiative du programme – le Groupe de la Banque mondiale dans le cas présent.
33. Mesuré avec l'outil de la Banque mondiale pour l'évaluation systématique des risques présentés par les opérations, le risque global associé au PCAE axé sur les résultats est jugé substantiel, notamment pour les raisons suivantes: questions politiques et de gouvernance, politiques sectorielles, faibles capacités d'exécution institutionnelles et divers aspects liés à la durabilité et aux systèmes fiduciaires. La situation est exacerbée par les incertitudes liées à la pandémie de COVID-19.

34. Le Groupe de la Banque mondiale considère le risque fiduciaire comme élevé et de nombreuses mesures d'atténuation ont été mises en place, notamment: i) la mise en place d'un accord avec le Gouvernement sénégalais sur le cadre de dépenses pluriannuel du programme; ii) la limitation à plus ou moins 3% de la variation du budget annuel du cadre de dépenses du programme; iii) l'approbation officielle du PRACAS-II et de la Lettre de politique de développement du secteur de l'élevage; iv) la nomination de chargés de programme et le recrutement d'un ou d'une responsable de l'inspection interne dont le poste est actuellement vacant; v) l'ouverture d'un compte spécial séparé auprès du Trésor public, destiné à recevoir les fonds provenant de la Banque mondiale; vi) la désignation par le Trésor public de comptables spécifiquement chargés de traiter les paiements effectués depuis le compte spécial à la demande des ministères techniques, et d'en rendre compte; vii) l'entrée en service d'un système intégré d'information sur la gestion financière et d'un système de passation de marché; viii) l'élaboration d'un cadre contractuel pluriannuel.
35. Le risque lié aux capacités d'exécution institutionnelles et à la durabilité est substantiel, ce qui signifie qu'une étroite collaboration entre les entités participant à l'exécution est indispensable. Ce risque sera atténué par la création d'équipes de coordination technique spéciales au sein du MAER et du MEPA pour assurer la coordination, et par les activités de renforcement des capacités qui seront intégrées dans la conception du programme, les indicateurs liés au décaissement et le plan d'action du programme.
36. Concernant les procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique, ce sont les procédures de la Banque mondiale qui ont été suivies et le FIDA a élaboré une matrice intégrée des risques du programme.

B. Catégorie environnementale et sociale

37. Une évaluation environnementale et sociale a été réalisée pour juger de l'aptitude et de la capacité organisationnelle du Sénégal à atteindre les objectifs sociaux et environnementaux face aux incidences potentielles du programme dans ces domaines. Il n'est guère probable que les investissements aient des incidences néfastes importantes, cependant, les effets cumulés de l'intensification de la production d'arachide, de l'élevage et du maraîchage, associés à des systèmes de gestion environnementale et sociale défectueux aux niveaux national et régional, conduisent à considérer le risque comme substantiel. La conception du programme et le plan d'action du programme permettent d'atténuer un grand nombre de ces risques.

C. Classement au regard des risques climatiques

38. Le classement du risque climatique ne s'applique pas, car le Fonds se conformera aux procédures de l'évaluation environnementale et sociale. Selon l'évaluation effectuée par la Banque mondiale, le risque climatique est élevé.

D. Soutenabilité de la dette

39. Selon l'analyse de la soutenabilité de la dette réalisée en janvier 2021, la dette du Sénégal demeure viable avec un risque modéré, mais la marge pour absorber les chocs à court terme est faible. Ce résultat est cohérent avec la mise à jour antérieure de l'analyse, réalisée en avril 2020, qui accompagnait la demande faite par le Sénégal au titre de la facilité de crédit/de l'instrument de financement rapide. Le risque de surendettement est jugé modéré compte tenu du relèvement graduel après le choc lié à la pandémie, de l'adhésion permanente à une trajectoire budgétaire prudente (alignée sur les critères de convergence régionaux) et d'une gestion raisonnée de la dette. Les perspectives pour le Sénégal demeurent particulièrement incertaines et exposées à des risques de dégradation importants, essentiellement en conséquence des risques de portée mondiale liés à la COVID-19. Une stratégie d'emprunt prudente privilégiant les emprunts externes

concessionnels et les financements régionaux internes en fonction des besoins de financement prévus, associée à un souci perpétuel de renforcer la gestion de la dette et de maîtriser les risques budgétaires, constituera l'ancrage garantissant le maintien de la viabilité de la dette. Le ratio dette publique/produit intérieur brut s'établissait à 65,81% en 2020. Il devrait atteindre un pic d'environ 68% en 2021-2022 avant de baisser graduellement sur le moyen terme avec l'entrée en ligne de compte des investissements dans le pétrole et le gaz. Il est prévu que le service de la dette s'élève à quelque 21% du montant total des revenus et des dons de 2020, avant d'augmenter progressivement jusqu'à environ 24% en moyenne sur le moyen terme compte tenu de l'emprunt lié au secteur des hydrocarbures.

IV. Exécution

A. Cadre organisationnel

Gestion et coordination du programme

40. Le programme est doté d'une structure de gouvernance à trois niveaux avec un comité de pilotage, deux comités techniques et deux équipes de coordination technique ainsi que deux coordonnateurs techniques, au sein du MAER et de MEPA. Les équipes sont déjà actives. Le comité de pilotage a tenu sa première réunion en mars 2021 et a approuvé à cette occasion le premier plan de travail et budget annuel. En mars 2021, la première mission de supervision, effectuée avec la participation du FIDA, a évalué les progrès accomplis jusqu'à cette date.
41. La réalisation des indicateurs liés au décaissement sera vérifiée par l'agent vérificateur indépendant. La demande d'avis de non-objection au recrutement de cet agent est attendue prochainement. Un protocole de vérification des indicateurs a été défini.
42. Le PCAE axé sur les résultats est une opération axée sur les résultats, ce qui signifie qu'aucune analyse de coûts, à partir de COSTAB, ni catégories de dépenses n'ont été préparées. Le programme sera exécuté par l'intermédiaire des systèmes nationaux et aucun manuel d'exécution du programme n'a été établi.

Gestion financière, passation des marchés et gouvernance

43. Le mécanisme de prêt axé sur les résultats suppose que toutes les activités sont préfinancées par le Gouvernement au titre de ses budgets annuels affectés aux programmes d'agriculture et d'élevage. Lorsque les cibles des indicateurs liés au décaissement seront atteintes, la Banque mondiale et le FIDA rembourseront à hauteur d'un montant préalablement convenu.
44. Au titre d'une lettre de nomination négociée entre les parties, la Banque mondiale sera nommée institution coopérante aux fins de l'article III des Conditions générales applicables au financement du développement agricole adoptées le 29 avril 2009 et modifiées la dernière fois en décembre 2020.
45. La communication et l'audit de l'information financière seront du ressort de l'unité de gestion du programme et de la direction chargée de l'autorisation des dépenses publiques au Ministère des finances et du budget. Le manuel d'exécution financière et administrative du PADAER-II sera mis à jour afin que les procédures spécifiquement applicables au PCAE axé sur les résultats y soient insérées. Un compte désigné sera ouvert au Trésor public pour recevoir les fonds du FIDA. Un compte désigné séparé sera ouvert sous les auspices du PADAER-II pour recevoir les fonds liés au PCAE axé sur les résultats, dès que les premiers critères de décaissement auront été remplis.
46. La Banque mondiale a mené au stade de la conception une évaluation des systèmes fiduciaires nationaux et a conclu que le risque fiduciaire était « substantiel », comme expliqué dans le résumé fiduciaire. Le risque de gestion financière inhérent au PADAER-II est donc lui aussi substantiel. Selon

l'aide-mémoire⁵ de l'examen à mi-parcours, la note obtenue pour la qualité de la gestion financière était égale à 3, c'est-à-dire « plutôt insatisfaisant ». Les fonds seront mis à la disposition du PADAER-II seulement lorsque la qualité de la gestion financière obtiendra une note de 4, c'est-à-dire « satisfaisant » aux fins du décaissement. Compte tenu du recours au mécanisme de prêt axé sur les résultats, le Gouvernement sénégalais sera responsable des passations de marchés, qui seront effectuées avec ses propres mécanismes, et aucun plan classique de passation de marché n'a été préparé. Cependant, la Banque mondiale a établi des directives spécifiques pour la passation de marché dans les projets financés selon le mécanisme de prêt axé sur les résultats.

Participation et retours d'information des groupes ciblés par le programme, et mécanisme de réponse aux doléances⁶

47. Une étude préparatoire visant la mise en place d'un mécanisme de réponse aux doléances a été réalisée. Les observations du Groupe de la Banque mondiale sont en cours de prise en compte.

Mécanisme de réponse aux doléances

48. Conformément à ses procédures, la Banque mondiale a appuyé la mise en place d'un service de règlement des plaintes. Grâce à ce service, les réclamations reçues de la part des personnes et des collectivités sont rapidement traitées afin que les problèmes signalés soient réglés⁷.

B. Planification, suivi-évaluation, apprentissage, gestion des connaissances et communication

49. Le cadre de résultats (voir l'appendice II), élaboré par le MAER, le MEPA, le Groupe de la Banque mondiale et le FIDA, sera utilisé aux fins du suivi-évaluation. Aux fins du suivi du cofinancement du FIDA, six indicateurs ont été ajoutés, tandis que les cibles quantitatives d'autres indicateurs (indicateurs liés au décaissement n^{os} 2, 4, 7) ont été relevées.
50. Dans le cadre du programme, l'accent sera fortement mis sur le suivi-évaluation et la gestion des connaissances. Le FIDA sera le chef de file des activités menées dans ces domaines grâce à une action de renforcement des capacités et à l'apport d'une assistance technique (essentiellement mobilisées au titre de l'investissement au niveau des projets acheminé via le PADAER-II). Pour encourager le Gouvernement à investir dans la numérisation et à décentraliser le système de suivi-évaluation du MAER et du MEPA, le PCAE axé sur les résultats intègre l'indicateur lié au développement n^o 10, associé un décaissement de 10 millions d'USD de la part de l'IDA et de 2 millions d'USD de la part du FIDA, sous réserve que les systèmes de suivi-évaluation soient conçus non seulement pour suivre la performance et les résultats, mais aussi pour produire les documents d'orientation et les supports de connaissances connexes. Le FIDA contribuera encore davantage à ce domaine en recourant à des dons du guichet mondial en faveur du renforcement des capacités, et le pôle régional du FIDA situé à Dakar veillera à assurer la qualité de la gestion des connaissances, qui est essentielle pour le FIDA.

C. Plans d'exécution

Plans de préparation à l'exécution et de démarrage

51. Le Groupe de la Banque mondiale a fourni un acompte pour la préparation du programme afin de garantir la réalisation de ces préparatifs, et le Gouvernement sénégalais et le FIDA ont mobilisé l'assistance technique du PADAER-II.

⁵ Banque mondiale. Mission virtuelle d'appui à l'exécution du PCAE, 8-15 mars 2021. Aide-mémoire.

⁶ Pour en savoir plus, voir le [Cadre des retours d'information opérationnels des parties prenantes](#).

⁷ Pour en savoir plus: <https://projects.banquemondiale.org/fr/projects-operations/products-and-services/grievance-redress-service>.

Supervision, examen à mi-parcours et plans d'achèvement

52. Selon les dispositions de la lettre d'accord, la Banque mondiale sera officiellement responsable de la supervision du PCAE axé sur les résultats; elle administrera le prêt et autorisera les paiements. Dans la pratique, la supervision sera conjointement assurée par le Groupe de la Banque mondiale, le FIDA et les pouvoirs publics. Conformément à la politique du FIDA en matière de supervision et d'appui à l'exécution, une mission de supervision au moins sera déployée chaque année, avec un suivi régulier des progrès accomplis et des résultats obtenus. La présence du bureau de la Banque mondiale et du pôle régional du FIDA à Dakar favorisera le suivi étroit de l'avancement du programme et l'apport d'un appui à l'exécution. Le partenariat stratégique établi de longue date par le FIDA avec le MAER et le MEPA garantira l'efficacité du ciblage des femmes et des jeunes. De plus, tous les partenaires travailleront de concert pour renforcer les systèmes de suivi-évaluation.
53. L'examen à mi-parcours sera effectué au début de la troisième année d'exécution du programme. Il sera supervisé par les équipes de coordination technique du MAER et du MEPA et sera conduit conjointement avec le FIDA et le Groupe de la Banque mondiale.
54. L'examen à l'achèvement du programme sera lancé par les autorités nationales conformément aux directives établies par le FIDA et le Groupe de la Banque mondiale, et il sera examiné par les trois parties. Il documentera le degré de réalisation des objectifs généraux et de l'objectif de développement du programme ainsi que les enseignements tirés de l'exécution et les possibilités de reproduction à plus grande échelle.

V. Instruments et pouvoirs juridiques

55. Un accord de financement entre le Gouvernement sénégalais et le FIDA constitue l'instrument juridique aux termes duquel le financement proposé sera consenti à l'Emprunteur, selon le nouveau mécanisme de programme axé sur les résultats (17,3 millions d'EUR). Le deuxième prêt (2,5 millions d'EUR) sera incorporé en tant que financement additionnel en faveur du PADAER-II. La modification apportée en conséquence à l'accord de financement existant déjà entre le Gouvernement sénégalais et le FIDA pour ce programme constitue l'instrument juridique aux termes duquel le financement proposé sera consenti à l'Emprunteur. Un exemplaire de l'accord de financement négocié figure à l'appendice I.
56. La République du Sénégal est habilitée, en vertu de ses lois, à recevoir un financement du FIDA.
57. Je certifie que le financement proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA, et aux Principes et critères applicables aux financements du FIDA.

VI. Recommandation

58. Je recommande au Conseil d'administration d'approuver le financement proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République du Sénégal un prêt à des conditions particulièrement concessionnelles d'un montant de dix-sept millions trois cent vingt mille euros (17 320 000 EUR) destiné à financer le mécanisme de programme axé sur les résultats, qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République du Sénégal un prêt à des conditions particulièrement concessionnelles d'un montant de deux millions cinq cent mille euros (2 500 000 EUR) destiné au financement additionnel du Programme d'appui au développement agricole et à l'entrepreneuriat rural – Phase II en cours, qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions décrites dans le présent document.

Le Président
Gilbert F. Houngbo

Accord de financement négocié:

Programme de compétitivité pour l'agriculture et l'élevage au Sénégal (Pcae-PforR)

(Négociations conclues le 17 novembre 2021)

Prêt No.: _____

Nom du Projet: Programme de compétitivité pour l'agriculture et l'élevage au Sénégal (Pcae-PforR) (le "Programme")

ENTRE

La République de Sénégal (l'"Emprunteur")

Et

Le Fonds international de développement agricole (le "Fonds" ou le "FIDA")

(désignés individuellement par une "Partie" et collectivement par les "Parties")

ATTENDU QUE:

A. Le Programme est une opération de prêt basée sur les résultats (le "RBL") qui a pour objectif d'améliorer la productivité et l'accès au marché des chaînes de valeur des produits de base prioritaires et de l'élevage, dans le bassin arachidier élargi et les zones agropastorales, comme définies dans l'Annexe 1 de cet accord de financement;

B. Le 12 Février 2019, l'Emprunteur a officiellement demandé au FIDA de financer le Programme;

C. Ainsi, l'Emprunteur a sollicité du Fonds un prêt pour le financement du Programme décrit à l'Annexe 1 du présent accord de financement;

D. Dans le cadre de la contribution du FIDA pour le Programme, un financement sera aussi mobilisé pour l'appui institutionnel et le renforcement des capacités via le Projet FIDA PADAER II;

E. Le Programme sera cofinancé par la Banque Mondiale (la "BM"). Le 12 mai 2020, le Conseil d'administration (le "CE de la BM") de la BM a approuvé un crédit de 150 millions de dollars pour le financement du Programme. L'accord de financement de la BM pour le Programme est entré en vigueur le 2 septembre 2020 et sera clôturé le 31 décembre 2025; et

F. L'Emprunteur s'est engagé à fournir un soutien supplémentaire, financier ou en nature, qui pourrait être nécessaire au Programme.

Considérant que le Fonds a accepté de financer le Programme,

Par conséquent, les Parties conviennent de ce qui suit:

Section A

1. Le présent accord de financement (l'"Accord") comprend l'ensemble des documents suivants: le présent document, la description du Programme et les dispositions relatives à l'exécution (Annexe 1), le tableau d'affectation des fonds (Annexe 2) et les clauses particulières (Annexe 3).

2. Les Conditions générales applicables au financement du développement agricole en date du 29 avril 2009, telles que modifiées en décembre 2020 et toutes éventuelles modifications postérieures (les "Conditions générales") sont annexées au présent document, et l'ensemble des dispositions qu'elles contiennent s'appliquent au présent Accord à l'exception des dispositions indiquées à la section E, paragraphe 4 ci-dessous, les cas échéants. Aux fins du présent Accord, les termes dont la définition figure dans les Conditions générales ont la signification qui y est indiquée.

3. Le Fonds accorde à l'Emprunteur un prêt (le "Prêt" ou le "Financement"), que l'Emprunteur utilise aux fins de l'exécution du Programme, conformément aux modalités et conditions énoncées dans le présent Accord.

4. Aux fins du présent Accord:

i) l'"Indicateur lié au décaissement" ou l'"ILD" désigne, pour une catégorie donnée, l'indicateur lié à ladite catégorie qui sera utilisé pour déclencher le décaissement des fonds, et comme indiqué dans le tableau de l'Annexe 2 du présent Accord;

ii) le "Résultat lié au décaissement" ou le "DLR" désigne pour une catégorie donnée, le résultat au titre de ladite catégorie tel qu'il est indiqué dans le tableau de l'Annexe 2 du présent Accord, sur la base de l'atteinte de laquelle, le montant du Financement affecté audit résultat pourra être retiré.

5.1. Les exceptions suivantes à la section 4.02 a) et à la section 4.03 d) des Conditions générales s'appliquent:

i) le décaissement sera déclenché par des DLI vérifiables au lieu de dépenses éligibles;

ii) le Fonds n'exigera pas de l'Emprunteur qu'il fournisse la preuve que les retraits antérieurs ont été correctement dépensés pour des dépenses éligibles, mais plutôt la preuve que les DLR convenus ont été respectés;

iii) les dépenses seront considérées comme éligibles lorsque les DLR convenus seront atteints;

iv) l'Emprunteur peut retirer le produit du Financement afin de financer des dépenses sur la base des résultats (les "Résultats liés au décaissement" ou le "DLR") obtenus par l'Emprunteur, mesurés par rapport aux indicateurs spécifiques (les "Indicateurs liés au décaissement" ou l'"ILD") dans le montant alloué par rapport à la catégorie du tableau de l'Annexe 2;

5.2. Les exceptions suivantes au Cadre conceptuel pour l'établissement de rapports financiers et l'audit des projets financés par le FIDA et le Manuel relative mentionnés à la section 9.03 des Conditions générales, sont applicables, conformément aux lois et réglementations applicables de l'Emprunteur;

i) les audits ne sont pas nécessaires pour retracer les fonds du FIDA jusqu'aux bénéficiaires finaux; et

ii) le contenu minimum prescrit, tel que prévu au tableau 3 du Manuel, des états financiers annuels du Programme n'a pas à être soumis au FIDA.

Section B

1. Le montant du Prêt est de dix-sept millions trois cent vingt mille Euro (17 320 000 EUR).
2. Le Prêt est accordé à des conditions particulièrement favorables exempt d'intérêt mais assorti d'une commission de service de 0,75% l'an et un délai de remboursement de quarante (40) ans dont un différé d'amortissement de dix (10) ans, à compter de la date d'approbation du Prêt par le Conseil d'administration du Fonds. Le Principal du Prêt sera remboursé à un taux de 4,5 % du montant total du Principal per annum à partir de l'année onze (11) et jusqu'à l'année trente (30), et à un taux de 1 % du montant total du Principal à partir de l'année trente-et-un (31) et jusqu'à l'année quarante (40).
3. La monnaie de paiement au titre du service du Prêt est l'euro (EUR).
4. L'exercice financier débute 1^{er} janvier et clôture le 31 décembre.
5. Le remboursement du principal et le paiement de la commission de service du Prêt sont exigibles le 15 avril et le 15 octobre.
6. Il y aura un compte désigné libellé en euro (EUR), pour l'utilisation exclusive du Programme ouvert à la Banque Centrale au nom du Trésor Public du Sénégal.

Section C

1. L'agent principal du Programme est le Ministère en charge des finances (le "MFB") avec le Ministère en charge de l'agriculture (le "MAER") responsable des activités agricoles et le Ministère en charge de l'élevage (le "MEPA") responsable des activités de l'élevage.
2. Des supervisions annuelles conjointes seront organisées desquelles le FIDA fera partie intégrante.
3. Un examen à mi-parcours sera effectué conformément aux dispositions des alinéas 8.03 b) et c) des Conditions générales. Toutefois, les Parties peuvent convenir d'une date différente pour l'examen à mi-parcours de la mise en œuvre du Programme.
4. La date d'achèvement du Programme est fixée au 31 décembre 2025 et la date de clôture du financement sera 6 mois plus tard, ou toute autre date désignée par le Fonds par notification à l'Emprunteur.
5. L'acquisition de biens, travaux et services financés par le Financement est effectuée conformément aux dispositions de la réglementation de l'Emprunteur en matière de passation des marchés, dans la mesure où elles sont conformes aux directives pour la passation des marchés relatifs aux projets du FIDA.

Section D

1. Le Financement sera administré et le Programme sera supervisé par la Banque Mondiale (la "BM"), en tant qu'institution coopérante, au sens de l'Article III des Conditions générales en vertu d'une lettre de nomination (la "LdN") qui sera conclue entre le FIDA et la BM.

Section E

1. Les éléments suivants constituent des conditions additionnelles préalables aux décaissements:

- a) Le personnel clé du Programme a été nommé.
- b) La LdN entre le FIDA et la BM comme décrit plus en détail dans la section D ci-dessus, est conclue et est entrée en vigueur.
- c) L'accord de financement entre l'Emprunteur et la BM pour le Programme n'est pas entré pleinement en vigueur dans les 180 jours suivant la date de la signature du présent Accord, et les fonds de remplacement ne sont pas mis à la disposition de l'Emprunteur selon des modalités acceptables pour le Fonds.
- d) Le droit de l'Emprunteur de retirer le montant du financement de la BM n'a pas été suspendu, annulé ou résilié, en tout ou en partie, ou le financement de la BM est devenu exigible et payable avant l'échéance convenue de celui-ci; ou aucun événement n'est survenu qui, avec le passage du temps pourrait entraîner l'une ou l'autre de ces situations.
- e) Aucun décaissement ne sera effectué tant que et à moins que l'Emprunteur, par l'intermédiaire de l'agence principal du Programme, n'ait fourni des preuves satisfaisantes pour le FIDA (rapport de vérification) que les DLR ont été atteints et confirmés par un organisme de vérification tiers indépendant conformément au protocole de la vérification, tel que prévu entre les Parties.

2. Toutes les communications ayant trait au présent Accord doivent être adressées aux représentants dont le titre et l'adresse figurent ci-dessous:

Pour l'Emprunteur:

[cliquez et tapez le titre du représentant]
[cliquez et tapez le nom et l'adresse du ministère]

Pour le Fonds:

[Cliquez et tapez le titre]
Fonds international de développement agricole
Via Paolo di Dono 44
00142 Rome, Italie

[Copie à:]⁸

⁸ Le cas échéant. Lorsqu'un Prêt ou un Don est lié à un autre projet du FIDA, il est recommandé de toujours copier le pays du FIDA/ou le chargé de projet du FIDA afin d'assurer une bonne coordination.

Le présent Accord, [en date du _____]⁹, a été établi en langue française en deux (2) exemplaires originaux, un (1) pour le Fonds et un (1) pour l'Emprunteur.

NOM OFFICIEL DU PAYS

[(Nom du Représentant autorisé)]
[(Titre du Représentant autorisé)]

Date: _____¹⁰

FONDS INTERNATIONAL
DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE

Gilbert F. Houngbo
Président

Date: _____

⁹ À conserver uniquement si l'Accord de Financement est signé par les deux parties à la même date et au même endroit.

¹⁰ Dans le cas où l'Accord de Financement n'est pas signé au siège du FIDA.

Annexe 1

Description du Programme et dispositions relatives à l'exécution

I. Description du Programme

1. *Population cible.*

Le PCAE est un programme basé sur les résultats (RBL) dans l'agriculture et l'élevage, qui a été conçu comme un outil pour réduire la pauvreté rurale et améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des petits exploitants agricoles, des femmes et des jeunes dans les régions les plus pauvres du Sénégal. Les bénéficiaires sont un large éventail d'acteurs (petits exploitants, coopératives, agences de R&D, commerçants, transporteurs, exportateurs) impliqués dans les chaînes de valeur prioritaires des cultures et de l'élevage. Le groupe cible du Programme est essentiellement le même que celui des projets soutenus par le FIDA (PAFA, PAFA-E et PADAER).

2. *Zone d'intervention du Programme.*

Le Programme pourra intervenir sur tout le territoire national, principalement dans le bassin arachidier élargi et les zones agro-pastorales¹¹, qui ont la plus forte incidence de pauvreté et de malnutrition dans le pays, qui sont également les plus vulnérables à l'impact de la variabilité et du changement climatique et de la dégradation des sols.

3. *Finalité.*

La finalité du Programme est de soutenir les éléments de transformation, comme indiqué dans le Programme de relance et d'accélération de la cadence de l'agriculture, phase II (PRACAS II) et le Plan National de Développement de l'Elevage (PNDE). Deux points d'entrée stratégiques pour s'attaquer à la faible productivité du secteur agricole du Sénégal et améliorer le bien-être des ménages ruraux pauvres dans le cadre du PforR sont i) les systèmes à base d'arachide et ii) les systèmes d'élevage.

4. *Objectif.*

L'objectif du Programme est d'améliorer la productivité et l'accès au marché des chaînes de valeur des produits de base prioritaires et de l'élevage, dans le bassin arachidier étendu et les zones agropastorales.

5. *Composantes.*

Le Programme étant un programme basé sur les résultats ne comprend pas de composante au sens strict, mais des domaines de résultats comme suit:

- *Amélioration de la productivité et de la résilience des cultures et de l'élevage;*
- *Amélioration de l'environnement des affaires et intégration des marchés;*
- *Gestion du programme et la gouvernance sectorielle;*
- *L'appui institutionnel et le renforcement des capacités;*
- *Dialogue Politique.*

¹¹ Le bassin arachidier élargi signifie les départements avec des activités de production arachidière dans les régions de Kaffrin, Kaolack, Sedhiou, Fatik, Tambacounda, Kolda et Diourbel et toute autre zone agréée entre les Parties.

II. Dispositions relatives à l'exécution

6. *Les agents techniques du Programme.*

Les ministères MAER et MEPA, chargés de la mise en œuvre, préfinanceront et exécuteront le programme par le biais de leurs budgets annuels de programme sectoriel. Lorsque les DLI seront atteints et que la preuve de réalisation sera partagée à la suite d'une série de vérifications approfondies et convenues, le GBM et le FIDA autoriseront le décaissement du montant encouru conformément à l'accord de financement PCAE/P4R et convenu pour chaque DLI.

7. *Comité de surveillance du programme.*

Il est prévu que la Banque mondiale soit désignée en tant qu'institution coopérante, au sens de l'article III des Conditions générales applicables au financement du développement agricole en date du 29 avril 2009, telles que modifiées en dernier lieu en décembre 2020, en vertu d'une lettre de nomination (la "LdN") qui est actuellement en cours de rédaction et de négociations entre les parties. Au regard de la LoA, la BM sera donc formellement chargée de l'administration du prêt et de la supervision du PCAE. En pratique, la supervision sera effectuée conjointement par le GBM, le FIDA et le GoS.

8. *Unité de gestion du Programme.*

Le Programme a une structure de gouvernance à trois niveaux avec un Comité de Pilotage (SC), deux Comités Techniques (TC), des Comités régionaux de coordination et de suivi, et deux Equipes Techniques de Coordination (TCT), ainsi que des points focaux techniques, au sein du MAER et du MEPA, qui ont été mis en place et sont opérationnels.¹² Le CP a organisé sa première réunion en mars 2021 et a approuvé le premier plan de travail et budget annuels (PTBA). L'Unité de Gestion se partage entre le MAER et le MEPA.

9. *Partenaires stratégiques.*

Les partenaires Stratégiques du FIDA dans le cadre de ce programme sont le Groupe de la Banque mondiale (GBM), le Ministère de l'agriculture et de l'équipement rural (MAER), du Ministère de l'élevage et de la production animale (MEPA) et le Ministère des finances et du budget (MFB).

10. *Suivi et évaluation.*

Le Programme est fortement axé sur le S&E, et le FIDA sera en première ligne des activités de suivi et d'évaluation grâce à l'appui au renforcement des capacités et d'assistance technique à la mise en place de systèmes de suivi et d'évaluation capables de suivre les performances et les résultats, d'élaborer des documents d'orientation connexes. Le FIDA aura la possibilité de contribuer davantage à ce domaine grâce à l'utilisation de dons mondiaux pour le renforcement des capacités.

11. *Gestion des connaissances.*

La préparation d'une stratégie de gestion des savoirs et les activités seront également financées grâce au volet "appui institutionnel et renforcement des capacités". Les approches et pratiques de mise en œuvre sont développées/adaptées en fonction des défis et/ou des risques identifiés. Ils s'appuieront sur le renforcement des systèmes de S&E pour documenter les meilleures pratiques et analyses.

¹² Banque mondiale. Mission virtuelle d'appui à l'exécution du PCAE du 8 au 15 mars 2021. Aide-mémoire.

III. Indicateurs liés aux décaissements et allocation des financements IDA et FIDA

ILD ^[1]		IDA millions de dollars US	FIDA millions de dollars US
Domaine de résultats 1: amélioration de la productivité et de la résilience des cultures et du bétail			
1	Quantité de graines d'arachide certifiées acquises annuellement (tonnes)	35.0	0.0
2	Quantité cumulée de semences certifiées acquises pour les cultures de diversification (tonnes)	15.0	6.0
3	Pourcentage de la subvention destiné aux petits producteurs et aux technologies intelligentes du point de vue climatique (% du montant de la subvention)	20.0	0.0
4	Taux de couverture vaccinale contre la peste des petits ruminants (PPR) (% de couverture)	30.0	7.0
5	Quantité cumulée de semences certifiées fourragères acquises par les producteurs (tonnes)	10.0	0.0
Domaine de résultats 2: amélioration de l'environnement des entreprises et de l'intégration des marchés			
6	Restructuration de l'interprofession de l'arachide (CNIA)	10.0	0.0
7	Nombre de producteurs ayant accès à une assurance agricole pour les cultures et le bétail (par an)	10.0	5.0
8	Opérationnalisation du système de réception des entrepôts (WRS) dans le bassin arachidier étendu	4.01	0.0
9	Nombre de centres de collecte de lait soutenus et/ou équipés et opérationnels	5.0	0.0
Domaine de résultats 3: amélioration de la gouvernance, de la coordination et de la gestion des programmes dans le secteur			
10	Mise en place et fonctionnement d'un système de suivi et d'évaluation (S&E) au MAER et au MEPA pour les performances en matière d'agriculture et d'élevage	10.0	2.0
Allocation totale DLIs		149.01	20.0
Avance sur la préparation du programme (pas de DLI)		0.99	-
Soutien institutionnel et renforcement des capacités (IPL, pas DLI)			3.0
TOTAL GÉNÉRAL		150.0	23.0

^[1] Tous les DLI sauf le DLI 10 sont extensibles, ce qui implique que les fonds seront déboursés annuellement en fonction des progrès réalisés.

Annexe 2

Tableau d'affectation des fonds

1. Affectation du produit du Prêt FIDA.

a) Le tableau ci-dessous indique les ILDs de dépenses admissibles à un financement sur le paiement du Prêt ainsi que le montant du prêt affecté à chaque ILD:

Programme de compétitivité de l'agriculture et de l'élevage axé sur les résultats Retrait du produit du Prêt FIDA

	Cofinancement de la Banque mondiale (IDA) et du FIDA		
Catégorie (y compris l'indicateur lié au déboursement, le cas échéant)	Résultat lié au déboursement (le cas échéant)	Montant du crédit total alloué (exprimé en EUR)	Montant du crédit alloué par le FIDA (exprimé en EUR)
(2) DLI #2: Quantité cumulée de semences certifiées acquises pour les cultures de diversification	DLR #2: 53.000 tonnes métriques de semences certifiées, comprenant entre autres le fonio, le maïs et le sésame, acquises par les producteurs du bassin arachidier étendu, à partir d'une base de 0 tonne métrique.	13 700 000 (de l'IDA) + 5 480 000 (du FIDA) = 19 180 000 Formule: pour chaque tranche supplémentaire de 10 600 tonnes métriques par rapport à la situation de référence, 2 740 000 (de l'IDA) + 1 096 000 (du FIDA) = 3 836 000 peuvent être mis à disposition pour être retirés par le bénéficiaire, jusqu'à concurrence de 13 700 000 + 5 480 000 = 19 180 000. Pour chaque tranche de 10 600 tonnes, les proportions de décaissement de l'IDA et du FIDA sont respectivement de 71% et 29%.	5 480 000
(4) DLI #4: Taux de couverture vaccinale contre la peste des petits ruminants (PPR)	DLR #4: 80% de ruminants vaccinés dans les zones agropastorales à partir d'une base de 30%.	27 400 000 (de l'IDA) + 6 120 000 (du FIDA) = 33 520 000 Formule: Pour chaque augmentation supplémentaire de 10 points de pourcentage par rapport à la situation de référence, 5 480 000 (de l'IDA) + 1 224 000 (du FIDA) = 6 704 000 peuvent être mis à disposition pour être retirés par le bénéficiaire, jusqu'à concurrence de 33 520 000. Pour chaque tranche supplémentaire de 10%, les proportions de décaissement de l'IDA et du FIDA sont respectivement de 82% et 18%.	6 120 000
(7) DLI #7: Nombre de producteurs ayant accès à l'assurance agricole pour les cultures et le bétail	DLR #7.1: Les arriérés de primes d'assurance dus par le bénéficiaire au CNAAS ont été entièrement réglés.	DLR #7.1: 1 825 000 Les proportions de décaissement de l'IDA et du FIDA sont respectivement de 100% et 0%.	0

		DLR #7.2: 7 300 000 (de l'IDA) + 4 020 000 (du FIDA) = 11 320 000 Formule: Pour chaque tranche supplémentaire de 41 200 agriculteurs et éleveurs couverts par rapport à la situation de référence, 1 460 000 (de l'IDA) + 804 000 (du FIDA) = 2 264 000 peuvent être mis à disposition pour être retirés par le bénéficiaire, jusqu'à concurrence de 7 300 000 (de l'IDA) + 4 020 000 (du FIDA) = 11 320 000 Pour chaque tranche supplémentaire de 41 200 agriculteurs, les proportions de décaissement de l'IDA et du FIDA sont respectivement de 64% et 36%.	4 020 000
(10) DLI #10: Système de suivi et d'évaluation des performances de l'agriculture et de l'élevage	DLR #10a Un système de suivi et d'évaluation adéquat est en place et fonctionne dans chaque MAER et MEPA pour suivre les performances du programme.	9 130 000 (de l'IDA) + 850 000 (du FIDA) = 9 980 000 DLR10a: Formule: Par système de suivi et d'évaluation mis en place et fonctionnant dans chaque MAER ou MEPA, 4 565 000 (de l'IDA) + 425 000 (du FIDA) = 4 990 000 peuvent être mis à disposition pour être retirés par le bénéficiaire, jusqu'à 9 130 000 + 850 000 = 9 980 000 EUR Les proportions de décaissement de l'IDA et du FIDA sont respectivement de 91% et 9 %.	850 000
	DLR10b: Finalisation de la restructuration des interprofessions.	DLR10b: Formule: pour la restructuration interprofessionnelle finalisée au MAER et au MEPA, 850 000 peuvent être mis à disposition pour être retirés par le bénéficiaire, jusqu'à concurrence de 850 000 (425 000 pour chaque ministère). Les proportions de décaissement de l'IDA et du FIDA sont respectivement de 0% et 100%	850 000
MONTANT TOTAL FIDA (EUR)			17 320 000

Annexe 3

Clauses particulières

Conformément aux dispositions de la section 12.01 a) xxiii) des Conditions générales, le Fonds peut suspendre, en tout ou partie, le droit de l'Emprunteur de solliciter des retraits du compte du prêt du Fonds si l'Emprunteur n'a pas respecté l'une quelconque des clauses énoncées ci-dessous, et si le FIDA a établi que ladite défaillance a eu, ou risque d'avoir, un effet préjudiciable important sur le Programme:

1. Dans les six mois suivant l'entrée en vigueur de l'Accord, le Programme achètera et installera un logiciel de comptabilité personnalisé, conformément aux pratiques en vigueur dans les projets soutenus par le FIDA, afin de satisfaire aux normes comptables internationales et aux exigences du FIDA.

2. *Planification, suivi et évaluation.* L'Emprunteur veillera à ce qu'un système de Planification, de Suivi et d'Évaluation (PM&E) soit mis en place dans les douze (12) mois à compter de la date d'entrée en vigueur du présent Accord.

3. *Genre.* La stratégie pour l'inclusion et l'autonomisation des femmes tiendra compte des principales contraintes auxquelles elles sont confrontées selon les cinq dimensions d'autonomisation des femmes: i) dimension production: faible participation aux décisions sur la conduite de l'exploitation familiale et/ou autonomie limitée à des petites parcelles de terre et/ou à des terres exploitées en groupements, et/ou à certaines activités de post-récolte (transformation); ii) dimension ressources: faible accès et pouvoir de décision sur les ressources et facteurs de production: terre, matériel agricole, nouvelles technologies de production et transformation, formation/information, financement/crédit, etc.; iii) dimension revenus: faible accès et décisions sur les revenus des exploitations familiales dirigées par les hommes; iv) dimension leadership: faible capacité de prise de parole en public et de manifestation de leurs besoins au sein des ménages, des communautés, des OP et autres structures associatives dont elles sont membres; v) dimension temps: charges de travail agricole et domestiques occupant la totalité de la journée et répartition non équilibrée par rapport aux hommes.

4. *Mesures anticorruption.* L'Emprunteur doit se conformer à politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations.

5. *Harcèlement sexuel, exploitation sexuelle et abus.* L'Emprunteur et les Parties au Programme doivent s'assurer que le Programme est exécuté conformément aux dispositions de la politique du FIDA en matière de prévention du harcèlement sexuel, de l'exploitation sexuelle et des abus sexuels, qui peut être modifiée de temps à autre.

6. *Conformité aux procédures d'évaluation sociale environnementale et climatique (SECAP).* L'Emprunteur veillera à ce que le Programme soit mis en œuvre conformément au SECAP de la banque mondiale (la "BM") et plus précisément aux mesures suivantes:

L'Emprunteur veille à ce que: a) toutes les activités du Programme soient mises en œuvre dans le strict respect des lois/réglementations pertinentes de l'Emprunteur; b) les propositions de travaux de génie civil incluent la confirmation qu'aucune acquisition forcée de terres ou réinstallation involontaire n'est requise dans le cadre du Programme. En cas d'acquisition de terres non prévue ou de réinstallation involontaire dans le cadre du Programme, l'Emprunteur devra immédiatement informer le Fonds et préparer les documents de planification nécessaires conformément à la déclaration de politique de sauvegarde; c) les hommes et les femmes reçoivent une rémunération égale pour un travail de valeur égale au titre du Programme; d) le recours au travail des enfants n'est

pas prévu dans le Programme; e) les mesures incluses dans le plan d'action pour l'égalité des sexes préparé pour le Programme sont entreprises et les ressources nécessaires à leur mise en œuvre sont mises à disposition en temps utile; et f) toutes les mesures nécessaires et appropriées pour mettre en œuvre le plan d'action en faveur de l'égalité des sexes afin de garantir que les femmes puissent participer et bénéficier équitablement du Programme sont dûment prises.

7. *Evaluation des systèmes environnementaux et sociaux.* Une évaluation des systèmes environnementaux et sociaux a été réalisée par la BM dans le cadre de ce Programme, et qui comprend une liste des investissements exclus du financement. Ainsi, le Programme ne devrait pas financer de grandes infrastructures, l'extension des terres agricoles ou toute expansion des réseaux d'irrigation. Toute activité ayant un risque environnemental et social élevé sera exclu du Programme. Selon cette évaluation, les systèmes de gestion environnementale et sociale applicables au Sénégal sont généralement appropriés et complets.

IFAD Logical framework

Results hierarchy	Indicators ¹³					Means of verification			Assumptions
	Name	Baseline	Mid-term	WB Target	End target	Source	Frequency	Responsibility	
Outreach									
	1.Estimated corresponding total number of households members - C.I.-1.b	2,152,000	4,800,000	7,200,000	7,800,000	M&E Survey	Baseline Midterm Endline	TCTs MAER MEPA	Appropriate women and young farmers targeting and inclusion mechanism (based on IFAD funded projects' experience)
	2.Corresponding number of households reached - C.I.-1.a	269,000	600,000	900,000	975,000				
	of which women	0	115,000	100,000	357,500				
	of which young farmers	0	90,000	n/a	130,000				
Project development objective									
To enhance productivity and market access of priority commodity value chains and livestock, in the extended groundnut basin and agro-pastoral areas	Number of households reporting adoption of new or improved inputs, technologies or practices	0	100,000	150,000	200,000	Survey	Baseline Midterm Endline	TCTs MAER MEPA	Better MAER and MEPA Financial Management and staffing
	of which women	0	40,000	60,000	85,000				
	of which young farmers	0	12,500	n/a	25,000				
	Yield increase (metric ton) of diversification crops								
	Maize	2.50	2.70	n/a	3.00				
	Millet	1.00	1.20		1.50				
	Cowpea	0.80	1.10		1.50				
	Irish potato	25.00	29.00		30.00				
Onion	23.00	26.00		27.00					
Sweet potato	38.00	42.00		45.00					
Results Area 1: Improved crop and livestock productivity and resilience									
Sub-Results Area 1.1.a: Increased crop productivity	Metric ton of cumulative quantity of certified seeds acquired for diversification crops (DLI 2)	0	40	53	70	M&E	Annually	MAER	Environmental safeguards plan
Sub-Results Area 1.1.b:	Vaccination coverage rates for African horse sickness (percentage)	35	55	n/a	65	M&E	Annually	MEPA	

¹³ To be disaggregated by gender and youth for all "people related" indicators.

Results hierarchy	Indicators ¹³					Means of verification			Assumptions
	Name	Baseline	Mid-term	WB Target	End target	Source	Frequency	Responsibility	
Increased livestock productivity	Vaccination coverage rates for pasteurellosis of small ruminants (percentage)	4	25	n/a	30		Annually	MEPA	properly implemented
Results Area 2: Improved business environment and market integration									
Sub-Results Area 2.3: increased access to financial services	Number of persons in rural areas accessing financial services (DLI 7: agriculture insurance for crops and livestock)	269,000	346,000	400,000	472,000	M&E	Annually	Ministry of finance	Continuation of related policy reforms
	of which women	0	115,000	120,000	145,000				
	of which young farmers	0	100,000	n/a	130,000				
Results Area 3: Improved sector governance, coordination, and Program management									
Output 3.1.: policy dialogue on agriculture and livestock strengthened	Coordination platforms of diversification value chains organized by MAER/MEPA	No	Set-up	n/a	Efficient	Reporting	Annually	TCTs MAER MEPA	Efficient technical assistance
	Number of existing/new laws, regulations, policies or strategies proposed to policy makers for approval, ratification, amendment	0	5	5	8				
Output 3.2.: capacity at MAER and MEPA for program planning, statistics, and M&E enhanced	Monitoring and evaluation system for agriculture and livestock performance (DLI 10)	Draft M&E system at MAER and MEPA	Adequate M&E system to track Program performance		Adopted by central/ decentralized services	Survey	Endline		
	Share of targeted beneficiaries with rating 'satisfied' or above on project interventions / support (Percentage)	0	n/a		85				

ORIGINAL WB RESULTS FRAMEWORK

Attachment 2. Results Framework from Cofinancier with IFAD Indicators and Targets Integrated (in red)

Indicator Name (** IFAD Core Indicators)	IFAD co-financ.	DLI	Baseline	Intermediate Targets				Final Target
				1	2	3	4	
PDO: Enhance productivity and market access of priority commodity value chains and livestock								
Yield increase of groundnut (Metric ton)			0.98	1.00	1.00	1.10	1.20	1.50
Yield increase of diversification crops (Metric ton)	IFAD							
Maize (Metric ton)	IFAD		2.50	2.60	2.70	2.80	2.90	3.00
Millet (Metric ton)	IFAD		1.00	1.10	1.20	1.20	1.40	1.50
Cowpea (Metric ton)	IFAD		0.80	1.00	1.10	1.20	1.30	1.50
Irish potato (Metric ton)	IFAD		25.00	27.00	29.00	30.00	30.00	30.00
Onion (Metric ton)	IFAD		23.00	25.00	26.00	27.00	27.00	27.00
Sweet potato (Metric ton)	IFAD		38.00	40.00	42.00	44.00	44.00	45.00
Increase exports of shelled groundnuts (Metric ton)			215,000	230,000	255,000	280,000	315,000	350,000
Decrease in mortality rate of small ruminants (Percentage)			0,00			8,00		15,00
Increase in dairy farms productivity (Percentage)			0,00	0,00	5,00	10,00	15,00	20,00
Increase in volume of milk commercialized (Liters (Million))			270.000	280.000	295.000	310.000	325.000	340.000
Farmers reached with agricultural assets or services (CRI, Number) ***	IFAD ¹⁷ core		0.00	50,000	125,000	225,000	255,000	300,000
Farmers reached with agricultural assets or services - Female (CRI, Number) – target 50%	IFAD		0.00	25,000	62,500	112,000	130,000	150,000
Farmers reached with agricultural assets or services - Young farmers (Number)- target 30%	IFAD		0.00	50,000	10,000	20,000	25,000	25,000

⁷ Additional 50,000 beneficiaries; in addition, specific indicator to monitor young farmers added.

Republic of Senegal
Agriculture and Livestock Competitiveness Program for Results (PCAE/PforR) – IFAD Additional Financing
Restructuring Note

Nom de l'indicateur	IFAD	DLI	Baseline	Intermediate Targets				End Target
				1	2	3	4	
Results Area 1: Improved crop and livestock productivity and resilience								
Quantities of certified groundnut seed acquired annually (Metric ton)		DLI 1	40,00	56,00	72,00	88,00	104,00	120,00
Cumulative quantity of certified seeds acquired for diversification crops (Metric ton)	IFAD ¹⁸	DLI 2	0,00	10,60	27,60	40,80	55,20	69,60
Percentage of subsidy targeted to small producers and climate-smart technologies (Percentage)	IFAD	DLI 3	40,00	50,00	60,00	70,00	80,00	90,00
Farmers adopting improved agricultural technology (CRI, Number) ^{***}	IFAD ¹⁹ core		0,00	30,000	90,000	130,000	170,000	200,000
Female Farmers adopting improved agricultural technology (CRI, Number) – target 50%	IFAD							85.000
Young Farmers adopting improved agricultural technology (Number) – target 50%	IFAD							12.500
Hectares with water management infrastructures (rehabilitated, constructed)	IFAD				50	50		100
Vaccination coverage rates for African horse sickness (percentage)	IFAD		35.00		40.0	55.00	65.00	65.00
Vaccination coverage rates for pasteurellosis of small ruminants (percentage)	IFAD		4.00		15.00	30.00	30.00	30.00
Vaccination coverage rates for small ruminant plague (PPR) (Percentage)		DLI 4	30,00	40,00	50,00	60,00	70,00	80,00
Strategy for the control of Newcastle Disease and fowlpox established and validated (Yes/No)			No	No	No	Yes	Yes	Yes
Cumulative quantity of fodder certified seeds acquired by the producers (Metric ton)		DLI 5	0,00	0,00	0,00	100	200	300
National Genetic Improvement Strategy & Plan developed and validated (Yes/No)			No	No	No	Yes	Yes	Yes
Livestock husbandry guidelines (housing and management best practices) developed and			No	No	No	Yes	Yes	Yes

¹⁸ IFAD contributes starting year 2, with 20 percent additional.

¹⁹ IFAD contributes starting year 2, with 30 percent additional.

Republic of Senegal
Agriculture and Livestock Competitiveness Program for Results (Pcae/PforR) – IFAD Additional Financing
Restructuring Note

Nom de l'indicateur	IFAD	DLI	Baseline	Intermediate Targets				End Target
				1	2	3	4	
disseminated (Yes/No)								

Indicator Name	IFAD	DLI	Baseline	Intermediate Targets				End Target
				1	2	3	4	
Results Area 2: Improved business environment and market integration								
Groundnut interprofession (CNIA) restructured (new action plan and framework agreement with government) (Text)		DLI 6	No existing action plan to restructure the National Committee on the Groundnut Value chain (CNIA)		CNIA restructured with an action plan to be autonomous, in an acceptable way to the WB	Framework agreement is signed between CNIA and the Government, encompassing new price setting mechanism for groundnut	Action plan is implemented	Groundnut interprofession (CNIA) restructured (new action plan and framework agreement with GoS)
Level of groundnut production under contract farming agreements (Percentage)			0,00	5,00	10,00	15,00	20,00	30,00
Number of producers with access to agriculture insurance for crops and livestock (Number) ***	IFAD Core	DLI 7	269,000	292,000	319,000	366,000	400,000	475,000
of which women (Number)	IFAD		80,000	87,000	100,000	115,000	130,000	145,000
of which young farmers (Number)	IFAD				90,000	100,000	115,000	130,000
Operationalization of the WRS in the Extended Groundnut Basin (Text)		DLI 8	The WRS regulatory body (OSRE) has not been implemented	ORSRE's key personnel has been appointed or recruited, and ORSRE has been provided with its own approved budget	10 warehouses meet ORSRE's licensing requirements allowing warehouse operators to issue warehouse receipts, from a baseline of 0	US\$ 10,000,000 financed by financial institutions through warehouse receipts, from a baseline of US\$ 0		The WRS is operational in the extended groundnut basin and facilitating access to credit

Republic of Senegal
Agriculture and Livestock Competitiveness Program for Results (Pcae/PforR) – IFAD Additional Financing
Restructuring Note

Indicator Name	IFAD	DLI	Baseline	Intermediate Targets				End Target
				1	2	3	4	
Results Area 2: Improved business environment and market integration								
Warehouses in the groundnut basin licensed by the Warehouse Receipt System regulatory body (ORSRE) (Number)			0,00					10,00
Number of milk collection centers supported and/or equipped and operational (Number)***	core	DLI 9	12,00	27,00	42,00	57,00	72,00	72,00

Integrated programme risk matrix

Risk Category / Subcategory	Inherent risk	Residual risk
Country Context	High	Substantial
Political Commitment	High	Moderate
Governance	Moderate	Moderate
Macroeconomic	High	High
Fragility and Security	High	Moderate
Sector Strategies and Policies	Low	Low
Policy alignment	Low	Low
Policy Development and Implementation	Low	Low
Environment and Climate Context	Substantial	Moderate
Project vulnerability to environmental conditions	High	Moderate
Project vulnerability to climate change impacts	Moderate	Moderate
Project Scope	Low	Low
Project Relevance	Low	Low
Technical Soundness	Low	Low
Institutional Capacity for Implementation and Sustainability	Moderate	Low
Implementation Arrangements	Moderate	Low
Monitoring and Evaluation Arrangements	Moderate	Low
Project Financial Management	Substantial	Moderate
Project Organization and Staffing	Substantial	Moderate
Project Budgeting	Substantial	Moderate
Project Funds Flow/Disbursement Arrangements	Moderate	Low
Project Internal Controls	Substantial	Moderate
Project Accounting and Financial Reporting	Substantial	Moderate
Project External Audit	Substantial	Moderate
Project Procurement	Low	Low
Legal and Regulatory Framework	Low	Low
Accountability and Transparency	Low	Low
Capability in Public Procurement	Moderate	Low
Public Procurement Processes	Low	Low
Environment, Social and Climate Impact	Substantial	Moderate
Biodiversity Conservation	Low	Low
Resource Efficiency and Pollution Prevention	Low	Low
Cultural Heritage	Moderate	Moderate
Indigenous People	High	Moderate
Labour and Working Conditions	Substantial	Moderate
Community Health and Safety	High	Moderate
Physical and Economic Resettlement	Moderate	Moderate
Greenhouse Gas Emissions	Moderate	Moderate
Vulnerability of target populations and ecosystems to climate variability and hazards	High	Moderate
Stakeholders	Moderate	Moderate
Stakeholder Engagement/Coordination	Moderate	Low
Stakeholder Grievances	Moderate	Moderate
Overall	Moderate	Moderate
Country Context	High	Substantial
Political Commitment	High	Moderate
Risk:		
Lack of political will, resistance from vested interests, and well-grounded practices in the administration may hinder the implementation of reforms that would lead to more	High	Moderate

transparency in systems of subsidies and oligopolies, in particular in the groundnut value chain and in the current system of seed multiplication and input supply.

Mitigations:

Continuous support for these key Program elements through the policy dialogue with the GoS will help mitigate this risk.

The World Bank Group is experienced in coordinating a PforR, in addition to the policy dialogue with Government. In addition, several DLIs have been developed that focus on policy reforms and that put pressure on vested interests in the current system of subsidizing and elite capturing, including: (a) DLI1 and DLI2 that encourages Ministry of Agriculture to subsidized only certified seed;(b) DLI3 that obliges channeling support to small producers; (c) DLI6 that pushes for restructuring of the Groundnut inter-profession; (d) DLI7 that encourages making agriculture insurance available for small farmers; (e) DLI8 and DLI9 that push for support to small farmers (warehouse receipt system and dairy cooperatives).

Governance

Moderate Moderate

Risk:

Moderate Moderate

Government may underfinance implementation of PRACAS II and PNDE.

Mitigations:

The Program Action Plan (PAP), adopted by Government, the WBG and IFAD, includes a Sector Expenditures Review in order to monitor financing of the agriculture and livestock sector. In addition, first assessments have been made during the design mission. In addition, the implementation support mission in March 2021 discussed the issue of the updating of agriculture strategies and financing of the sector with Government. Two recommendations were made: (1) finalizing and adopting the PASAE of the Ministry of Agriculture; (7) linking the PforR proposals to existing budgetary programmes for agriculture and livestock.

The Technical Coordination Teams (TCT) will receive the required backstopping and capacity building.

Macroeconomic

High High

Risk:

The expected positive economic growth in Senegal (expected at 6,3 percent for 2020 (AfDB, 2020) may severely be affected by the measures of restrictions to fight the COVID-19 pandemic. The closure of borders may severely affect the vital trade of agricultural and animal products in the region.

High High

Mitigations:

Existing economic, crucial for the local economies are and will be used to develop sane and safe trade behaviors to keep them functioning and supplying both rural and urban areas.

Fragility and Security

High Moderate

Risk:

Senegal is not directly confronted with a war situation, however it shares borders with Mali in its eastern regions. Senegal host refugees camps and population fleeing Mali whose extreme economic vulnerability is even exacerbated with the COVID-19 pandemic.

High Moderate

Mitigations:

The overall approach favours a shift of support from the Ministries of Agriculture and Livestock towards smallholder farmers and livestock owners, and rural poor.

Sector Strategies and Policies

Low Low

Policy alignment

Low Low

Risk:

Low Low

Internal discussions within the MAER on the modernization and streamlining of Sector Strategies and Policies.

Mitigations:

The instrument used—the PforR—is designed to ensure full ownership by the Government. The DLIs will be linked to the implementation of the selected critical sector reforms, providing a strong incentive for their implementation.

Policy Development and Implementation

Low Low

Risk:

The sector strategies and policies risk is substantial and also relates to the implementation of key reforms as discussed above.

Low Low

Mitigations:

Continuous support for these key Program elements through the WBG and IFAD policy dialogue with the GoS will help mitigate this risk. In addition, the PCAE/PforR pushes for updating and implementing national agriculture and livestock policies, as starting point and precondition of the design of a PforR.

Environment and Climate Context

Substantial Moderate

Project vulnerability to environmental conditions

High Moderate

Risk:

The environmental issues associated with the Program are related to the potential increase of water, fertilizer and pesticide use resulting from the intensification of the targeted value chains (groundnuts, horticultural crops and milk production). The ESSA found that the applicable Environmental and Social Management systems in Senegal are generally appropriate and comprehensive

High Moderate

Mitigations:

An Environmental safeguards plan will be implemented, as agreed. Monitoring was already undertaken by the Implementation Support Mission in March 2021.

Project vulnerability to climate change impacts

Moderate Moderate

Risk:

Climate risk is high in Senegal. So they are exposed to climate change effects on agriculture and natural resources. The high risk in the Groundnut Basin and pastoral areas can lead to:

Moderate Moderate

- i) Decrease in crops productivity because of heat stress due to high temperature
- iii) Decrease of rainfall pattern in the Groundnut Basin

Mitigations:

The PCAE/PforR has developed a comprehensive ESSA that propose some mitigation measures like:

- i) use of certified drought-tolerant seeds and crops shifting to be used to cope with heat stress impacts on crops.
- ii) improve the capacity of storage facilities and promotion of cultivation practices that reduce water loss;
- iii) promotion of climate-smart agriculture and adapted technology packages.

Project Scope

Low Low

Project Relevance

Low Low

Risk:

The programme scope is rather broad with regards to the actual needs and fully aligned with national priorities.

Low Low

Mitigations:

The programme is complementing and up scaling existing interventions implemented by the development partners. The programme activities were discussed in detail with the national stakeholders, including relevant public services (research, agriculture and livestock services) and farmers' organizations.

Technical Soundness

Low Low

Risk:

Capacity to implement the proposed technical solutions.

Low Low

Mitigations:

The Programme supports and up-scales existing and proven technical interventions whose the main implementing partners are familiar with. The programme activities were discussed in detail with the national stakeholders, including relevant public services (research, agriculture and livestock services) and farmers' organizations.

Institutional Capacity for Implementation and Sustainability	Moderate	Low
Implementation Arrangements	Moderate	Low

Risk:

Areas of intervention may induce heavy governance processes and delay actual implementation	Moderate	Low
---	----------	-----

Mitigations:

The Programme will be implemented in Senegal within existing programmes and directly supervised by WBG and GoS in collaboration with IFAD. The approach of the PCAE/PforR in new in the Ministries of Agriculture and Livestock, but is at the same time an opportunity. In order to mitigate risks, technical assistance was mobilized by IFAD through the PADAER2 as well as through an additional financing (3 million USD), mainly to build the internal capacity of the implementing entities.

Monitoring and Evaluation Arrangements	Moderate	Low
--	----------	-----

Risk:

M/E tools may differ from the one used by existing IFAD and WBG projects	Moderate	Low
--	----------	-----

Mitigations:

TCTs will be put in place and capacity building will be supported. Technical assistance was mobilized by IFAD through the PADAER2 as well as through an additional financing (3 million USD), mainly to build the internal capacity of the implementing entities.

Project Financial Management	High	Substantial
Project Organization and Staffing	Substantial	Moderate

Risk:

The Program is implemented by MAER, MEPA, and their affiliates, such as their central and regional departments, ISRA, ANCAR, and ANIDA. The roles and functions are not clearly defined and the Procedures Manual is still under development. The accounting function needs additional staff. The personnel while experienced in implementing IFAD projects needs additional capacity building on IFAD procedures and accounting. Financial management will be the responsibility of DAGE as head of the ministerial financial function (RFFIM cf. decree on State budget management). This management will be carried out with the assistance of the heads of the administrative and financial offices (BAF) of the national and regional departments, as well as the administrative and financial departments (DAF) or accounting officers (AC) of the autonomous structures. However, the DAGE does not have visibility and regular monitoring of the financial execution of autonomous structures (Agencies, public establishments, national companies and other similar structures).

Mitigations:

Roles and functions to be clarified in the Procedures manual and additional trainings to be performed on IFAD policies and procedures and accounting. The minister to recruit additional accounting agents.	High	Substantial
---	------	-------------

Have a reporting framework and regular monitoring (monthly or quarterly) of the execution of the transfer expenses of autonomous structures, as well as expenses on external financing. Systematize quarterly budget execution reports by program and structure.

Project Budgeting	Substantial	Moderate
-------------------	-------------	----------

Risk:

The 2020 budgets of all line ministries, including MAER and MEPA, have been prepared in a program-based format. This major change aims to increase the links between public policy objectives and resource allocation and institutionalize the results-based approach in public resource management. All RAs and result indicators supported by	Substantial	Moderate
---	-------------	----------

the Program and the corresponding resource allocations are not yet comprehensively included in the 2020 budget approved by Parliament in December 2019 and the three-year Medium-Term Expenditure Framework (DPPD, 2020–22).

There is a need to further improve the credibility of the budget. The World Bank analysis suggests that multiple factors require attention, such as inadequate costing, shortcomings in procurement planning and implementation, changes in priorities, and lack of capacity to plan for complex projects.

The execution of budget credits is subject to modulation and authorization from the services of the Ministry of Finance (mainly Budget Directorate) with cuts and cancellations.

Mitigations:

Adjustments to the DPPD will be undertaken during the budget revision process, since the planning process is dynamic. In future years of Program implementation, to further enhance the policy alignment of the budget, technical assistance should be provided to MAER and MEPA. In addition, the year n+1 draft program budget, PAP, and DPPD shall be shared with the World Bank and IFAD for discussion and technical advice to ensure with the government that the planning and budgeting document includes RAs, results indicators, and budget allocation for the World Bank and IFAD financed portion of the Program .

The Program has embedded actions to enhance the realism of the multiyear expenditure plans, such as: (i) approval of the PRACAS II and LPDE to signal high-level commitment to deliver the strategic objectives for the sector; (ii) Government's commitment to allocate resources at a level consistent with the delivery of Program results over the five years of the Program as reflected in the Program expenditure framework; and (iii) the PAP stipulating that the initially approved annual Program budget should not deviate by more or less than 3 percent to comply with best international practice.

The ministry of Finance should notify the MAER and MEPA of the monthly or quarterly commitment ceilings.

Clearly identify in the SYSBUDGEP the budget lines of P4R activities so that they are carried out without constraints.

Ensure that the credits necessary for the implementation of the project will not be blocked or cancelled.

Project Funds Flow/Disbursement Arrangements

Moderate Low

Risk:

The MAER and MEPA staff is experienced in using and managing temporary advances and statement of expenditures and disbursements for with various financing institutions. The counterpart funds of the State are entered in the State finance laws (initial, amended) or by amending acts (orders or decrees of transfer or transfer of credits) signed by the Ministry in charge of Finance or the president of the Republic.

Moderate Low

Mitigations:

Disbursement will be processed as per World Bank instructions and into a distinct dedicated account with the State Treasury.

Project Internal Controls

Substantial Moderate

Risk:

The texts governing public finances establish the principle of the separation of the functions of authorizing officer of expenditure and of accountant.

The P4R with the World Bank has an operations manual that clearly defines the role of each stakeholder.

The update should be done whenever necessary and with the approval of the Program Steering Committee.

Reconciliation is not yet a frequent operation.

Substantial Moderate

The principle separation exists on the texts. But in practice, the same department and the same actors can exercise ordering and receiving functions, as a member of the procurement commission and the materials receiving commission.

The Ministry does not yet have an internal audit service. It is necessary to study the content of the new decree on internal inspections adopted by the Council of Ministers of June 16, 2021 to assess whether it takes into account the functions assigned to an internal audit service.

Mitigations:

The segregation of duties should be enforced by differentiating between agents who are members of procurement committees and those of reception committees.

MAER and MEPA need to create dedicated internal audit functions if the new decree on internal inspections adopted by the Council of Ministers of June 16, 2021 does not take into account the functions assigned to an internal audit service.

Project Accounting and Financial Reporting

Substantial Moderate

Risk:

For the execution of the budget, the DAGE works on the SYSBUDGEP software developed by the Information Systems Department (DSI) of the DGB of the MFB. This software only allows monitoring of operating expenses and investment on internal resources. Thus, the monitoring of staff costs (category 2) and expenditure on external resources is not possible as well as the transfer expenditure of autonomous structures.

There are internal shortcomings in the archiving and the original documents of the expenditure files are always sent to the Treasury.

Substantial Moderate

The decree on the preparation of the state budget requires the MAER to produce an annual performance report (RAP) which details the technical and financial results by budget program.

An Independent Verification Agent (AVI) is also recruited within the framework of P4R to measure the results of the Program being financed.

Mitigations:

If proved to be needed, acquire software that supports all the specifics and necessary reports while awaiting the commissioning of SIGIF, a new application dedicated to the financial management of the State.

Ensure sufficient archiving conditions for supporting documents.

Project External Audit

Substantial Moderate

Risk:

Since the line ministries are not required to prepare a full set of financial statements, including statements of revenue and expenditures, financial position, statement of cash flow, and notes to the financial statement, for the purposes of the proposed Program, a fit-for-purpose annual financial statement format that will be subject to external audit has been agreed upon during negotiations. Each line ministry (MEPA, MAER, Ministry of Finance and Ministry in charge of Trade) will prepare its fit-for-purpose financial statement under the responsibility of DAGE. Other line ministries will submit their financial statement to the MAER DAGE not later than two months after the end of the period for consolidation. The fit-for-purpose financial statement will be prepared each semester and will feed the program progress report.

Substantial Moderate

Mitigations:

The annual fit-for-purpose financial statement will be subject to external audit by the Supreme Audit Institution (SAI) with the support of a private audit firm. The information to prepare the fit-for-purpose financial statement will be extracted from the new IFMIS.

Project Procurement

Low Low

Legal and Regulatory Framework

Low Low

Risk:

Low Low

Inexperience of staff in the MAER and MEPA with the PforR tool.

Mitigations:

An assessment was made during design and measures proposed. The WBG in Dakar has a dedicated team and will provide backstopping to the implementing entities. The implementation support mission of World Bank in collaboration with IFAD that was undertaken in March 2021, monitored the progress that was made with respect to procurement and formulated recommendations. The Autorité de Régulation des Marchés Publics du Sénégal did an audit of the system.

Accountability and Transparency Low Low

Risk:

The risk that accountability, transparency and oversight arrangements (including the handling of complaints regarding, for example, SH/SEA and fraud and corruption) are inadequate to safeguard the integrity of project procurement and contract execution, leading to the unintended use of funds, misprocurement, SH/SEA, and/or execution of project procurements outside of the required time, cost and quality requirements.

Low Low

Mitigations:

The WBG in Dakar has a dedicated team and will provide backstopping.

Capability in Public Procurement Moderate Low

Risk:

Moderate Low

Inexperience of staff in the MAER and MEPA with the PforR tool.

Mitigations:

Training sessions with the main implementing agencies will be organized to ensure that their dedicated staff is well acquainted to the requirements. An assessment was made during design and measures proposed.

Public Procurement Processes Low Low

Risk:

Low Low

Inexperience of staff in the MAER and MEPA with the PforR tool.

Mitigations:

An assessment was made during design and measures proposed In addition to the alignment on their respective procurement manuals, TA short-term support missions will be planned. The WBG in Dakar has a dedicated team and will provide backstopping.

Environment, Social and Climate Impact Substantial Moderate

Biodiversity Conservation Low Low

Risk:

The ESSA notes that the promotion of water resource efficiency and increased land productivity is not expected to have substantial downstream impacts in terms of water quantity and quality.

Low Low

Mitigations:

The proposed Program can be used strategically to strengthen Senegal's Environmental and Social Management Systems by reinforcing the human, financial and logistical capacities of the key institutions to promote best practices, provide quality assurance and monitor for compliance.

Training on sustainable use of pesticides and introduction to organic pesticides like Neem oil.

Resource Efficiency and Pollution Prevention Low Low

Risk:

Low Low

The intensification of the groundnuts, horticultural crops and livestock value chains may result in increased use of fertilizers and pesticides.

Mitigations:

Guidelines on FAO norms, as well as training and awareness was included in the mitigation plan.

Cultural Heritage	Moderate	Moderate
Risk:		
Cultural heritage are under threat in the region because of the presence of armed groups and terrorist groups and desire to migrate	Moderate	Moderate
Mitigations:		
Programme itself provide opportunities and working towards peace and development nexus		
Indigenous People	High	Moderate
Risk:		
Social exclusion of women and youth due to limited access to land, elite capture.	High	Moderate
Mitigations:		
Technical assistance has been provided to prepare a gender action plan and youth action plan to address such risks.		
Labour and Working Conditions	Substantial	Moderate
Risk:		
Child labor and poor labor conditions	Substantial	Moderate
Mitigations:		
Integration of labor and decent working conditions into the ESSA		
Community Health and Safety	High	Moderate
Risk:		
The COVID- 19 is a real threat for human health and people in the region. Unsafe and non-healthy working conditions	High	Moderate
Mitigations:		
Activities to be considered are: remote sensing tools to better understand immediate impacts of COVID 19 on food security and agricultural productivity, trainings on safe labor practices, access to more protective equipment such as masks and gloves, restrictions on workers on producer's field, use of drones and other digital extension tools for labor and input saving practices, shared mechanization. Additionally, risk sharing mechanism such as insurance including pandemic insurance, digital marketing platforms and logistics, sanitary and phyto-sanitary controls and good practices gender dimension to COVID-19 to reduce women exposure.		
Physical and Economic Resettlement	Moderate	Moderate
Risk:		
It is not expected that populations could be physically or economically resettled according to the assessment that was made during the design.	Moderate	Moderate
Mitigations:		
An ESSA has been prepared		
Greenhouse Gas Emissions	Moderate	Moderate
Risk:		
CO2 emission from the investment is limited and would contribute to the climate change	Moderate	Moderate
Mitigations:		
FAO Exact tool was used to assess the volume of CO2 reduced or avoided and adaptation activities under this programme are the response to this risk. The environmental impact was quantified and included in the economic analysis of the Programme. In addition, the CSA technologies and certified seeds that would be promoted, lead to a better soil coverage and lower greenhouse gas emissions.		
Vulnerability of target populations and ecosystems to climate variability and hazards	High	Moderate

Risk:

Rural Communities/ ecosystems, which they depend on, are extremely vulnerable to natural hazards, which are, frequents in the region. Droughts, floods, sand storms, locusts and pandemic	High	Moderate
---	------	----------

Mitigations:

The program itself is a response to climate variability and natural hazards. Adaptation and mitigation activities are identified to enhance the resilience of communities and their ecosystems to climate variability and hazards

Stakeholders	Moderate	Moderate
Stakeholder Engagement/Coordination	Moderate	Low

Risk:

Various national initiatives differ and lack regional cohesiveness.	Moderate	Low
---	----------	-----

Mitigations:

All stakeholders- government, implementing entities, farmers' organizations, etc., expressed their commitment and are involved in the project design. Coordination mechanisms at national and regional levels will allow decision makers to grasp mutual challenges and achievements and act on them accordingly.

Stakeholder Grievances	Moderate	Moderate
------------------------	----------	----------

Risk:

In terms of information, public consultations and grievance management, the mechanisms set up for citizen participation at the local level, are moderately effective.	Moderate	Moderate
---	----------	----------

Mitigations:

The project governance is combined with a grievances set-up that will allow the feedback from beneficiaries facilitated by the first line implementation partners (local NGOs, CSOs as women and youth organisations, FOs that all strengthen social bounds within communities) to be aired and reach out the coordination mechanisms. The implementation support mission of World Bank in collaboration with IFAD that was undertaken in March 2021, monitored the progress that was made with respect to the setting up of a grievances mechanism. The mission was informed that a draft document was prepared regarding the establishment of a grievance mechanism.

Disbursement-linked indicators

ILD ^[1]		IDA millions de dollars US	FIDA millions de dollars US
Domaine de résultats 1 : amélioration de la productivité et de la résilience des cultures et du bétail			
1	Quantité de graines d'arachide certifiées acquises annuellement (tonnes)	35.0	0.0
2	Quantité cumulée de semences certifiées acquises pour les cultures de diversification (tonnes)	15.0	6.0
3	Pourcentage de la subvention destiné aux petits producteurs et aux technologies intelligentes du point de vue climatique (% du montant de la subvention)	20.0	0.0
4	Taux de couverture vaccinale contre la peste des petits ruminants (PPR) (% de couverture)	30.0	7.0
5	Quantité cumulée de semences certifiées fourragères acquises par les producteurs (tonnes)	10.0	0.0
Domaine de résultats 2 : amélioration de l'environnement des entreprises et de l'intégration des marchés			
6	Restructuration de l'interprofession de l'arachide (CNIA)	10.0	0.0
7	Nombre de producteurs ayant accès à une assurance agricole pour les cultures et le bétail (par an)	10.0	5.0
8	Opérationnalisation du système de réception des entrepôts (WRS) dans le bassin arachidier étendu	4.01	0.0
9	Nombre de centres de collecte de lait soutenus et/ou équipés et opérationnels	5.0	0.0
Domaine de résultats 3 : Amélioration de la gouvernance, de la coordination et de la gestion des programmes dans le secteur.			
10	Mise en place et fonctionnement d'un système de suivi et d'évaluation (S&E) au MAER et au MEPA pour les performances en matière d'agriculture et d'élevage.	10.0	2.0
Allocation totale DLIs		149.01	20.0
Avance sur la préparation du programme (pas de DLI)		0.99	-
Soutien institutionnel et renforcement des capacités (IPL, pas DLI)			3.0
TOTAL GÉNÉRAL		150.0	23.0

[¹] Tous les DLI sauf le DLI 10 sont extensibles, ce qui implique que les fonds seront déboursés annuellement en fonction des progrès réalisés.